

**rapport annuel  
juillet 2021 – juin 2022**



**ifaw**

France



Photo : Andreea Spence / © IFAW

## table des matières

<b>introduction</b>		<b>conservation marine</b>	
4	une cohabitation harmonieuse entre les animaux et les hommes	36	protéger la vie marine et les habitats marins
6	message de la direction d'IFAW		<b>sauvetage des mammifères marins</b>
8	vision et mission	40	améliorer le taux de survie des animaux marins échoués
9	conseil d'administration et équipe dirigeante		<b>criminalité liée aux espèces sauvages</b>
	<b>engagement des communautés</b>	44	lutter contre le commerce illicite d'animaux sauvages
12	placer les communautés locales au cœur de la solution		<b>politique internationale</b>
	<b>conservation des habitats</b>	50	Renforcer la protection des animaux et des habitats dans les accords internationaux
16	promouvoir une gestion durable des écosystèmes		<b>états financiers résumés</b>
	<b>sauvetage des espèces sauvages</b>	56	aperçu financier monde et spécifique à la France
22	offrir une meilleure qualité de vie aux animaux		
	<b>secours d'urgence lors de catastrophes</b>		
28	offrir une aide d'urgence pour secourir et soigner les animaux lors de catastrophes		

◀ Des secouristes s'apprêtent à relâcher un dauphin à flancs blancs à Herring Cove Beach (Provincetown), dans le Massachussets aux États-Unis.

Ces activités sont menées en vertu d'un accord sur les échouages signé entre IFAW et le National Marine Fisheries Service (NMFS), dans le cadre de la Loi de protection des mammifères marins (MMPA) des États-Unis.

Photo de couverture : Trevor Samson / © IFAW  
Gina, une femelle adulte, est relâchée au Garden Route Safari Camp, à Mossel Bay (Afrique du Sud).

# une cohabitation harmonieuse entre les animaux et les hommes



Photo: Mike Zomer / © IFAW



Photo: Paul van Aartsde

Chez IFAW, nous sommes convaincus que chaque animal compte. Nous œuvrons sur deux fronts : la protection des animaux et la conservation.

IFAW demeure fidèle à sa mission d'aider les animaux et les hommes à cohabiter harmonieusement, quelles que soient les circonstances et les difficultés. Au cours de l'exercice 2022, nous avons fait face à des catastrophes, à des conflits, à l'impact sans cesse croissant du réchauffement climatique, ainsi qu'aux risques, aux restrictions et aux mesures de confinement liés à la pandémie de COVID-19. Pourtant, nous avons poursuivi notre travail sur le terrain avec des partenaires du monde entier, afin de trouver des solutions ayant un impact durable tant pour les animaux que pour les hommes. Nos programmes de sauvetage et de conservation d'IFAW semblent aujourd'hui plus pertinents que jamais.

Lorsque des millions de réfugiés, certains accompagnés de leurs animaux de compagnie, ont fui la guerre en Ukraine dès février 2022, IFAW a lancé un plan pluriannuel de sauvetage et de reconstruction, sur le territoire ukrainien et dans les pays limitrophes. Durant les cent premiers jours de la crise, IFAW est venu en aide à plus de 42 000 animaux, à leurs familles et à leurs soigneurs.

La vision d'IFAW s'inscrit sur le long terme, comme l'illustre notre initiative « Donnons de l'espace » et son programme de conservation en Afrique. S'appuyant sur plus de vingt ans de recherches scientifiques et de travail de terrain, Donnons de l'espace vise à assurer des populations d'éléphants viables, stables et résilientes. En misant sur la connectivité et la sécurisation des habitats, nous cherchons à créer des passages sûrs pour que les éléphants et les autres espèces sauvages puissent se déplacer librement au sein de leurs aires vitales d'Afrique de l'est et d'Afrique australe. Cette initiative doit permettre de préserver la biodiversité, de renforcer la résilience naturelle au changement climatique, et d'entrevoir un avenir où les animaux et les hommes pourront mieux s'épanouir côte à côte.

En novembre 2021, IFAW France a participé comme chaque année au festival international de la Photo Animalière et de Nature de Montier-en-Der. L'équipe a présenté ses programmes de sauvetage d'espèces sauvage et de sauvetage & recherche sur les mammifères marins. Des animations et de la documentation ont été proposées au public ainsi que deux conférences animées par des membres de l'équipe.

À cette occasion, IFAW France a également dévoilé sa Charte de la photographie animalière élaborée en partenariat avec

Tamron France, lors d'une conférence animée par les photographes Laurent Baheux et Fabrice Guérin. Construite sur deux thématiques, l'environnement et le bien-être animal, cette charte est à la fois un rappel des règles de base aux photographes quant à leurs interactions avec les animaux et un outil de sensibilisation sur les questions d'environnement et de bien-être animal.

En 2021 encore, IFAW France a été choisie comme association partenaire par le festival Eléphantique. Organisée par le photographe Francis Bompard, une exposition photos était accessible au public de Chambéry en novembre 2021. IFAW a pu valoriser différents de ses projets en faveur de la protection des éléphants et de leurs habitats dans le calendrier du festival. Les bénéfices de la vente des photographies et des calendriers, intégralement à IFAW France, ont été utilisés pour soutenir les campagnes du bureau.

▲ Un troupeau d'éléphants se nourrit au bord d'une rivière dans la réserve de Chobe, au Botswana.

◀ Le vétérinaire Andrew Kushnir avec les chiens de Tatiana, une réfugiée ukrainienne, au poste-frontière de Medyka entre la Pologne et l'Ukraine. Certains des chiens sont installés dans des sacs de transport neufs fournis par IFAW.



Photo: Nan Zhang / © IFAW

# message de la direction d'IFAW

Les bouleversements sociopolitiques et environnementaux récents ont laissé une marque indélébile sur notre époque. Or, si nos esprits sont conditionnés pour accepter que les événements traumatiques entraînent des préjudices pour l'homme ou, tout du moins, des perturbations majeures dans nos vies quotidiennes, il nous est en revanche moins familier de songer à la souffrance qu'entraînent ces événements pour les animaux, ni à leurs conséquences désastreuses sur l'environnement et sur la biodiversité.

Chaque acte visant à soulager la souffrance d'autrui est un acte de compassion. Dénués de tout objectif stratégique ou scientifique sous-jacent, ces actes n'ont aucun caractère économique ou

mesurable. Reflets de pure compassion, ils ont une valeur intrinsèque simplement pour ce qu'ils sont. **Chez IFAW, nous reconnaissons la dignité inhérente à tout être vivant, et toutes nos actions sont mues par le souhait sincère de partager la Terre.**

Nous recevons de nombreuses demandes de citoyens nous appelant à intervenir pour venir en aide à des animaux dans le besoin. Souvent, ces demandes visent à soulager les souffrances d'un animal en particulier ou d'un tout petit groupe d'animaux à qui aucune attention n'aurait normalement été accordée. Malheureusement, malgré notre empathie et notre volonté, IFAW ne peut pas toujours intervenir pour sauver chaque animal maltraité, négligé ou affamé.



Photo: © IFAW

Nous focalisons notre attention sur l'impact que nous pouvons créer, à travers chacune de nos actions : du niveau « micro », lorsque nous sauvons un animal en particulier, au niveau « macro », lorsque nous nous attachons à répondre aux besoins d'une espèce sur plusieurs générations.

**La protection des animaux et la conservation reposent sur le principe que chaque animal, à titre individuel, mérite l'attention.** Chez IFAW, nous considérons que chaque individu d'une espèce a de la valeur, puisque chaque individu constitue une pièce essentielle de l'ensemble. Dès lors, à chaque fois que nous sauvons un animal, c'est au sauvetage d'une espèce toute entière que nous contribuons.

**Nous maximisons notre impact en travaillant de front sur deux piliers fondamentaux : le sauvetage et la conservation.** Après avoir secouru un animal en détresse, nous l'aidons à se rétablir, jusqu'à ce qu'il retrouve les capacités nécessaires pour retourner à l'état sauvage. Parallèlement, nous nous efforçons d'offrir à cet animal un environnement sûr où il pourra vivre une fois relâché dans la nature. Tel est notre objectif ultime.

Nous n'agissons pas uniquement dans les intérêts de nos propres projets, car cela reviendrait à nier le caractère global des défis auxquels sont aujourd'hui confrontées les espèces sauvages et les populations humaines. Chez IFAW, nous percevons un immense potentiel, souvent inexploité, chez tous les « partenaires improbables » qui, héros inattendus ou alliés insoupçonnés, parviennent à combler le fossé entre les animaux et les communautés humaines. Tels ces propriétaires fonciers de la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, qui se considèrent comme chargés de prendre soin de leurs terres et d'aider les espèces

locales à prospérer. Ou comme au Zimbabwe, un groupe de jeunes professionnels férus de nouvelles technologies, nommé Global Shapers Community qui cherchent collectivement à améliorer le quotidien de leur communauté en s'attaquant aux défis locaux, régionaux et mondiaux de notre temps.

Ensemble, ces partenaires inattendus fournissent l'inspiration et l'élan collectif nécessaires à la conservation des espèces qu'abrite notre planète. **Habitat après habitat, communauté après communauté.**

Les gens ont confiance en IFAW en tant qu'organisation et en ses membres en tant qu'individus, car nous avons la compassion en partage. Répondre à la souffrance des animaux est absolument essentiel. C'est un cheminement de solidarité entre êtres vivants. C'est celui que nous avons choisi de suivre car il fait directement écho aux valeurs fondatrices qui définissent notre organisation.

## L'équipe dirigeante d'IFAW Le conseil d'administration d'IFAW

- ▲ Une femme et un jeune enfant installent de la paille autour d'un arbre récemment planté. Cette technique permet de retenir l'humidité, d'éloigner les mauvaises herbes et de prévenir l'érosion.
- ◀ Un soigneur du Centre de sauvetage des rapaces de Pékin relâche un milan noir réhabilité au mont Jiu, près de Pékin.



**vision :**  
**une cohabitation harmonieuse des animaux et des hommes.**



**mission :**  
**un regard neuf et des mesures audacieuses pour les animaux, les hommes et cette planète qui est notre maison.**

# conseil d'administration et équipe dirigeante

## membres du conseil d'administration monde

Mark T. Beaudouin, *Président*  
 Barbara Birdsey, *Vice-présidente*  
 Joyce Doria, *Vice-présidente*  
 John Albrecht  
 Catherine Bearder  
 Constantin Bjerke  
 Graeme Cottam  
 Catherine Lilly  
 Alejandra Pollak  
 Professeure Judi Wakhungu

## équipe dirigeante

Azzedine T. Downes  
*Directeur général*

Jason Bell  
*Vice-président exécutif*  
*Stratégie, programmes et opérations sur le terrain*

Jimmiel Mandima  
*Vice-président, Programmes*

Phyllis Bayer  
*Directrice informatique*

Thom Maul  
*Directeur financier*

Kevin McGinnis  
*Vice-président,*  
*Ressources humaines*

Julika Riegler  
*Vice-présidente,*  
*Marketing et communication*

Joanne Thelmo  
*Conseillère juridique*

Sonja van Tichelen  
*Vice-présidente,*  
*Opérations internationales*

## responsables programmes

Matthew Collis  
*Vice-président adjoint,*  
*Conservation*

Neil Greenwood  
*Directeur du programme,*  
*Sauvetage des espèces sauvages*

John Kogada  
*Directeur du programme,*  
*Engagement des communautés*

Phillip Kuvawoga  
*Directeur du programme,*  
*Conservation des habitats*

Sharon Livermore  
*Directrice du programme,*  
*Conservation marine*

Vivek Menon  
*Conseiller principal,*  
*Partenariats stratégiques*

Cynthia Milburn  
*Conseillère principale,*  
*Élaboration des politiques*

Kathleen Moore  
*Vice-présidente adjointe,*  
*Sauvetages d'animaux*

Matthew Morley  
*Directeur du programme,*  
*Lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages*

Megan O'Toole  
*Directrice du programme,*  
*Politique internationale*

Rikkert Reijnen  
*Conseiller principal,*  
*Conservation*

Brian Sharp  
*Directeur du programme,*  
*Sauvetage de mammifères marins*

Shannon Walajtys  
*Directrice du programme,*  
*Secours d'urgence lors de catastrophes et réduction des risques*

## responsables régionaux et de pays

Joaquin de la Torre Ponce  
*Directeur régional,*  
*Amérique latine et Caraïbes*

Grace Ge Gabriel  
*Directrice régionale, Asie*

Jeff He  
*Directeur, Chine*

James Isiche  
*Directeur régional,*  
*Afrique de l'est*

Rebecca Keeble  
*Directrice régionale, Océanie*

Danielle Kessler  
*Directrice, États-Unis*

Robert Kless  
*Directeur, Allemagne*

Staci McLennan  
*Directrice de bureau,*  
*Union européenne*

Katherine Miller  
*Vice-présidente adjointe,*  
*Opérations internationales*

Dr. Elsayed Ahmed Mohamed  
*Directeur régional,*  
*Moyen-Orient et Afrique du Nord*

James Sawyer  
*Directeur régional,*  
*Royaume-Uni*

David Germain-Robin  
*Directeur, France*

Joep van Mierlo  
*Directeur régional, Europe*  
*Directeur, Pays-Bas*

Patricia Zaat  
*Directrice, Canada*

\* Aperçu des membres de la direction d'IFAW au 30 juin 2022.



Partie 1

# engagement des communautés

Afin que les animaux et les hommes cohabitent, il est primordial d'impliquer les communautés locales dans les initiatives de protection et de conservation des animaux, qu'elles en bénéficient et qu'elles se les approprient. L'approche d'IFAW, qui consiste à trouver des solutions durables fondées sur les connaissances et sur le leadership des communautés, contribue à donner aux populations locales les moyens d'exercer leurs droits et de faire entendre leur voix. L'engagement participatif et inclusif des communautés répond à une stratégie fondamentale qui imprègne tout le travail d'IFAW.

Nous travaillons main dans la main avec les communautés qui vivent au plus près des animaux et des habitats que nous nous efforçons de protéger, car nous pensons que c'est la clé d'un changement positif et durable. Nous nous engageons à travailler avec elles de manière respectueuse et collaborative, afin de trouver des solutions durables pour la faune sauvage, pour les populations humaines et pour les animaux dont elles ont la charge. Au cours de l'exercice 2022, nous avons continué d'encourager et d'aider les communautés à être au cœur des solutions que nous mettons en œuvre.

# placer les communautés locales au cœur de la solution



## réduire le braconnage grâce à une agriculture intelligente

Dans l'est de la [Zambie](#), des petits agriculteurs viennent de réaliser leur première récolte dans le cadre d'un projet de résilience climatique qui vise à améliorer les moyens de subsistance tout en protégeant la faune sauvage. L'idée de ce projet est non seulement d'accroître les revenus des agriculteurs mais aussi de toute la communauté, en les formant à la mise en place de cultures à forte valeur, telles que l'arachide, le soja et le niébé. Cela permettra de réduire leur dépendance au braconnage, traditionnellement pratiqué pour obtenir de la viande de brousse ou pour tirer des revenus de la vente des animaux abattus. Le projet cible 3 500 agriculteurs (1 000 au [Malawi](#) et 2 500 en [Zambie](#)), principalement des femmes, sur 32 278 km<sup>2</sup>

de la zone de conservation transfrontalière entre le Malawi et la Zambie (TFCA).

Dans le cadre d'un partenariat signé avec Community Markets for Conservation (COMACO), une entreprise sociale zambienne, et financé par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), IFAW a pu engager le recrutement et la formation de 30 leaders locaux au sein de la TCFA, qui à leur tour formeront et superviseront 83 agriculteurs chacun. D'autres seront formés à reconnaître différentes espèces de champignons et de chenilles afin de les vendre pour en tirer des revenus, ce qui permettra de limiter les pratiques illégales telles que le braconnage ou l'abattage d'arbres pour la production de charbon de bois.

## stockage du carbone : une solution écologique au service du développement communautaire local

L'éléphant d'Asie est une espèce emblématique qui assure un rôle écologique vital. Or, les zones peuplées par l'homme empiètent de plus en plus sur l'habitat de ces éléphants, provoquant d'inévitables altercations susceptibles de dégénérer en conflits. Il n'est pas rare, en effet, que les éléphants détruisent des cultures, endommagent des habitations, voire tuent des habitants des communautés locales. En 2020, IFAW avait initié un projet d'apiculture destiné à offrir un moyen de subsistance plus sûr, qui permette de réduire les conflits homme-éléphant tout en procurant des possibilités d'autonomisation aux femmes.

En septembre 2021, IFAW, Swire Coca-Cola et la Xishuangbanna Tropical Rainforest Conservation Foundation (XTRCF) ont uni leurs forces pour étendre cette initiative existante, en lançant un projet communautaire de piégeage du carbone dans le sud-ouest de la Chine. Ce nouveau projet de conservation des éléphants d'Asie s'inscrit dans une perspective de lutte contre le changement climatique, à travers la mise en place d'un modèle de développement communautaire respectueux de l'environnement, axé sur l'élimination ou le stockage à long terme du dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère. Ce projet consiste notamment à soutenir le développement de l'apiculture en tant que moyen de subsistance à faible émission de carbone, ainsi qu'à encourager la production de miel neutre en carbone.

Au cours de l'exercice 2022, IFAW a animé huit sessions de formation à l'apiculture et a assuré un accompagnement individuel hebdomadaire aux personnes formées. Vingt ménages ont ainsi pu récolter 1 093 kilogrammes de miel issu de 200 ruches, malgré des précipitations supérieures à la moyenne dans la zone du projet, qui ont durement frappé les abeilles. Les participants ont collectivement pris la décision de ne récolter du miel qu'une fois dans l'année (plutôt que deux), laissant ainsi plus de nourriture aux abeilles pour se remettre et se développer.

Le projet communautaire de stockage du carbone a également permis de convertir 14 hectares de plantation d'hévéas en des cultures respectueuses de l'environnement, telles que des noyers et des manguiers, qui généreront des revenus pour les communautés locales tout en absorbant du carbone de l'atmosphère. Le projet comportait également un volet pilote de mise en place d'un système photovoltaïque capable de produire 20 000 kWh par an.

## accroître l'implication des chefs traditionnels dans les efforts de conservation

En décembre 2021, IFAW a réuni des chefs traditionnels d'Afrique de l'est et d'Afrique australe à [Amboseli](#), au Kenya, dans une perspective d'échange d'idées et d'expériences pour assurer la prospérité des communautés humaines et des animaux sauvages amenés à vivre côte à côte dans certaines zones. Les chefs traditionnels assument un rôle de leadership vital en participant à ce type de processus collaboratifs et transparents, imprégnés de la culture, des normes et des valeurs autochtones. La rencontre organisée fin 2021 a été saluée comme une occasion inédite, pour les chefs traditionnels du Malawi, du Zimbabwe et du Kenya, d'échanger au sujet des défis que rencontrent leurs communautés respectives au quotidien et de réfléchir à des solutions qui permettraient d'améliorer la cohabitation entre les animaux sauvages et les hommes.

## autonomiser les femmes pour sauver les animaux sauvages en Afrique, grâce à la formation professionnelle

En collaboration avec la fondation allemande Margarete-Brueer Stiftung (MBS), IFAW aide 60 femmes de la communauté d'[Amboseli](#), au Kenya, à accéder à une vie meilleure en se formant à de nouveaux métiers. Le projet Jenga Mama (« Autonomiser les femmes », en swahili) propose une formation professionnelle dans des domaines tels que la coiffure, les soins esthétiques, la confection d'aliments et de boissons, la plomberie, la fabrication de vêtements ou encore l'informatique. Dispensé en trois ans, ce programme de formation professionnelle et d'accompagnement à la création d'entreprise permettra aux femmes d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour trouver un emploi ou créer avec succès leur propre microentreprise.

Cette initiative de formation particulièrement destinée aux femmes permettra de générer davantage de possibilités de revenus, tout en réduisant la pression exercée sur les ressources naturelles et sur les écosystèmes. L'accès à un emploi stable et à de nouvelles sources de revenu permettra également de minimiser les pertes économiques liées à la destruction des

cultures ou de bétail par des animaux sauvages, atténuant et réduisant ainsi les conflits entre les communautés humaines et la faune sauvage. En collaboration avec des habitants de la communauté locale, IFAW encourage le dialogue en faveur d'une coexistence pacifique, tout en s'assurant que les besoins de la communauté sont satisfaits.

D'ici à la fin 2024, ces 60 femmes seront prêtes à gérer leur propre entreprise de manière durable, et pourront subvenir aux besoins de leur famille et de leur communauté grâce aux revenus supplémentaires générés par leur activité.

### 20

ménages ont récolté 1 093 kilos de miel à partir de 200 ruches, pour une valeur totale de 8 800 dollars

### 35

hectares de plantation d'hévéas ont été convertis en des cultures respectueuses de l'environnement disposant d'une forte capacité de stockage du carbone

### 81

communautés appliquent désormais 118 meilleures pratiques de conservation et de protection des animaux

### 60

femmes massaï de la communauté d'Amboseli, au Kenya, se forment à de nouveaux métiers

◀ Sauti, le mari d'Elita, bine la terre à Chikomeni, en Zambie.

# conservation des habitats

Le programme de conservation des habitats d'IFAW s'attache à lutter contre l'impact croissant des activités humaines sur les animaux sauvages et sur les ressources naturelles. La perte et la fragmentation des habitats, le braconnage, le changement climatique et les conflits opposant l'homme à la faune sauvage sont autant de menaces qui pèsent sur la faune sauvage et sur les écosystèmes des habitats prioritaires d'IFAW, détériorant leur état de conservation. Notre approche intégrée repose sur des solutions qui favorisent une gestion durable des écosystèmes, bénéficient aux communautés locales et autochtones et améliorent la cohabitation avec la faune sauvage.

Nous soutenons les efforts de lutte contre le braconnage afin de protéger les animaux sauvages et leurs habitats, en impliquant les communautés et en donnant aux habitants les moyens d'agir leur permettant de développer des moyens de subsistance durables. Afin d'assurer une meilleure protection de la faune sauvage, nous investissons dans la formation des écogardes, l'équipement des patrouilles, les moyens de mobilité, les infrastructures et le soutien opérationnel.

Grâce à toutes ces actions, le braconnage d'animaux sauvages a diminué de 86% dans les zones où IFAW intervient.



# promouvoir une gestion durable des écosystèmes



## améliorer les conditions de vie des écogardes communautaires au Kenya et étoffer l'Équipe des Lionnes

IFAW a construit deux camps de base au sein du parc d'Amboveli, au Kenya, pour les écogardes locaux d'Olgulului. Situés dans les communautés de Risa et Lemomo, ces camps sont dotés de logements modernes, qui rompent avec les traditionnelles structures en tôle où il fait extrêmement chaud le jour et très froid la nuit. Grâce à ces nouvelles installations, les écogardes sont désormais correctement logés pour assurer leur mission, eux qui

se relaient 24 heures sur 24 pour veiller à la protection de la faune sauvage. Un véhicule de patrouille a également été remis à la première et unique femme écogarde assumant des fonctions de chauffeur au sein de l'Équipe des Lionnes.

Grâce au soutien de la fondation allemande Margarete-Breuer Stiftung (MBS), l'Équipe des Lionnes a aujourd'hui doublé ses effectifs, passant de huit à seize membres. La fondation MBS financera le salaire des huit nouvelles recrues pendant les deux années à venir, et a également financé le carburant et les réparations des véhicules ainsi que la maintenance des installations occupées par les écogardes.



## restaurer la faune sauvage et améliorer la biodiversité du parc national de Kasungu

Depuis 2015, IFAW collabore avec plusieurs partenaires au Malawi et en Zambie afin de créer des habitats sûrs pour les éléphants et les autres animaux sauvages. Une fois les habitats sécurisés, nous organisons des opérations de transfert d'animaux destinées à restaurer certaines populations d'espèces sauvages.

Grâce à un financement de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), IFAW a assuré pendant cinq ans la mise en œuvre d'un projet de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, au sein de l'habitat transfrontalier entre le Malawi et la Zambie. Ce projet, lancé en 2017, ciblait le parc national de Kasungu (côté malawien) et les parcs de Lukusuzi et Luambe (côté zambien), ainsi que les zones communautaires attenantes. Les financements d'USAID ont pris fin en mai 2022.

Ce projet de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages est parvenu à créer un habitat plus sûr, ce qui a rendu possible l'organisation de transferts d'animaux pour restaurer certaines populations d'animaux sauvages. 691 animaux, dont 263 éléphants, ont ainsi été transférés depuis le parc national de Liwonde vers le parc national de Kasungu entre juin et août 2022. D'après nos projections, l'arrivée de ces 263 éléphants supplémentaires devrait permettre de pérenniser la population d'éléphants de Kasungu. De nombreux autres animaux sauvages ont également été déplacés avec succès vers Kasungu : 80 buffles, 128 impalas, 33 hippopotames noirs, 81 phacochères et 109 cobes à croissant.

Menée par IFAW en partenariat avec African Parks et le ministère des Parcs nationaux et de la Faune sauvage du Malawi, cette opération s'inscrit dans une initiative visant à préserver les habitats des parcs nationaux du Malawi, à établir des populations d'éléphants viables, ainsi qu'à assurer la prospérité des communautés locales vivant aux abords des parcs.



## restaurer les habitats et créer des corridors écologiques pour la faune sauvage australienne

Les terribles feux de brousse qui ont embrasé l'Australie lors de « l'été noir » 2019-2020 ont attiré l'attention internationale sur les dangers du changement climatique. La restauration des milieux naturels, la création de corridors écologiques pour les animaux sauvages et l'implication des communautés locales sont nécessaires si nous voulons protéger de manière durable les écosystèmes endommagés.

Dans le sillage de ces feux de brousse, nous avons lancé un vaste projet visant à aider les communautés, la faune sauvage et les habitats à se rétablir. En mars 2022, ce projet a été étendu afin de répondre aux conséquences des inondations qui ont dévasté certaines parties de la Nouvelle-Galles du Sud et du Queensland. Ces opérations ciblaient trois habitats prioritaires qui avaient déjà été durement frappés par les feux de brousse de 2019-2020 : Lockyer Valley, le sud du parc national des Border Ranges, ainsi que la région des Montagnes Bleues.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons poursuivi le déploiement de ces projets avec notre partenaire GER (Great Eastern Range) et son réseau de conservation, de groupes communautaires et autochtones, d'experts scientifiques et de propriétaires fonciers privés. Nos projets ont notamment permis d'aider trois communautés à mettre en place une stratégie de gestion des feux et des mauvaises herbes, ainsi que d'autres activités de restauration des terres, des cours d'eau et de leurs abords, afin que l'habitat puisse redevenir un havre sûr pour la faune sauvage.

Nous menons également, en collaboration avec le programme de chiens pisteurs de l'Université de la Sunshine Coast (USC), un projet de recherche sur la santé et la résilience des koalas, qui permet d'identifier les populations de koalas à risques et d'élaborer de meilleures stratégies de gestion de la conservation.



86%

de diminution du braconnage dans les habitats couverts par des programmes d'IFAW

14

partenaires ont mis en œuvre des meilleures pratiques dans le cadre de nos différents projets

29 161 km<sup>2</sup>

de terres disposent désormais de plans de gestion approuvés et en vigueur

18

corridors écologiques ont été entretenus et restaurés afin de permettre aux animaux de se déplacer en toute sécurité au sein de leurs habitats

◀ Bear, le chien d'élite de l'USC et d'IFAW spécialisé dans la détection des koalas, parcourt la forêt en compagnie du maître-chien Russel Miller, lors d'une mission de sauvetage de koalas à Ballina, dans la région des rivières du Nord, en Nouvelle-Galles du Sud (Australie).



Photo : © Rudf. van Aarde

Conservation des habitats

# alors que les animaux sauvages et les communautés humaines ont de moins en moins d'espace pour vivre, nous lançons le projet **Donnons de l'espace**

IFAW a continué son initiative Donnons de l'espace, axée sur une approche visionnaire de la conservation en Afrique. Cette initiative repose sur les dizaines d'années d'expérience d'IFAW.

Le changement climatique oblige les éléphants à parcourir des distances de plus en plus grandes, au péril de leur vie, pour trouver l'eau et la nourriture dont ils

ont besoin pour survivre. **S'appuyant sur plus de vingt ans de recherche scientifique et de travail de terrain, le projet Donnons de l'espace vise à assurer la pérennité de populations d'éléphants stables et résilientes en minimisant les interventions humaines.** En sécurisant et en améliorant la connectivité des habitats, nous cherchons à créer des passages sûrs

pour que les éléphants et les autres espèces sauvages puissent se déplacer librement au sein de leurs aires vitales d'Afrique de l'est et d'Afrique australe. Cette initiative entend préserver la biodiversité, renforcer la résilience naturelle au changement climatique, et permettre une meilleure cohabitation entre les animaux et les hommes.

## impact communautaire

Au-delà de venir en aide aux éléphants et aux autres animaux sauvages, l'initiative Donnons de l'espace offre aux communautés locales de nouvelles possibilités d'accroître leur bien-être et de cohabiter harmonieusement avec la faune sauvage. Les terres situées en dehors des parcs nationaux appartiennent aux communautés ou à des propriétaires privés.

Lorsque nous impliquons les communautés dans la gestion des ressources naturelles, afin d'améliorer la santé des écosystèmes et/ou en guise de levier économique, nous leur permettons de participer directement à la planification et à la mise en œuvre de solutions à long terme.

Les relations que nous entretenons avec les communautés sont au cœur de notre approche et sont essentielles à la réussite de nos projets.

## s'attaquer aux défis existants avec une vision pour l'avenir

- ▶ 1,4 milliard de personnes vivent aujourd'hui en Afrique, un chiffre qui devrait pratiquement doubler au cours des 40 prochaines années.
- ▶ Il reste seulement 400 000 éléphants de savane en Afrique, dont 330 000 dans les habitats couverts par l'initiative Donnons de l'espace.
- ▶ 70% de l'aire de répartition de ces éléphants est située en dehors des parcs nationaux et des zones protégées, ce qui rend l'espèce vulnérable au braconnage et aux conflits avec l'homme.
- ▶ Plus de 10 000 éléphants sont tués chaque année par des braconniers. En l'absence de mesures appropriées, le braconnage pourrait faire disparaître certaines populations d'éléphants en l'espace d'une génération.

Afin de concrétiser notre vision, nous nouons des partenariats à long terme avec les gouvernements, les autorités de protection de la faune sauvage, les communautés, les acteurs du secteur privé et d'autres organisations non gouvernementales (ONG) au Kenya, au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe, et prévoyons d'étendre nos actions à d'autres pays de l'aire de répartition des éléphants.

▲ Des éléphants dans le Parc national de Mana Pools au Zimbabwe.



# sauvetage des espèces sauvages

Avec 5 342 animaux secourus et 3 460 animaux remis en liberté au cours de l'exercice 2022, notre programme de sauvetage des espèces sauvages continue de réaliser d'excellents progrès pour améliorer la qualité de vie des animaux sauvages dans le monde. Bien que ce programme soit axé sur le sauvetage, la réhabilitation, la remise en liberté et le suivi d'animaux sauvages, notre travail consiste également à partager des bonnes pratiques, à dispenser des formations et à mettre en place des réseaux de sauvetage d'animaux.

# offrir une meilleure qualité de vie aux animaux



## sauvetage et réhabilitation d'éléphanteaux orphelins

Au cours du dernier exercice, nous avons poursuivi notre travail de **réhabilitation d'éléphants orphelins, que nous soignons puis préparons à retourner à la vie sauvage**. En 2017, Nania, une jeune éléphant alors âgée de deux mois, a été secourue par l'Unité de gestion du Parc des Deux-Balé à Boromo, au Burkina Faso. Peu après, IFAW et les autorités burkinabées ont signé un protocole d'accord spécifiant qu'IFAW France prendrait en charge la réhabilitation et la future remise en liberté de Nania. IFAW poursuit l'encadrement de l'équipe locale en prodiguant les conseils techniques et opérationnels à suivre pour assurer le succès du processus de réhabilitation de l'éléphant Nania auprès des siens. Un appui financier régulier couvre les frais vétérinaires, le coût de la nourriture, de l'eau et le salaire des soigneurs. Au cours de l'exercice 2022, IFAW France a continué d'équiper le personnel local en matériel pour poursuivre le processus de réhabilitation de l'éléphant Nania. Cette équipe locale bénéficie désormais d'une couverture santé.

Un inventaire des éléphants sauvages du **parc des Deux-Balé** a commencé pendant l'exercice 2022. Financé par IFAW et co-réalisé avec l'Office national des aires protégées du **Burkina Faso** (OFINAP), son objectif est de permettre de mieux cibler les zones où Nania peut être conduite afin de favoriser son rapprochement avec les éléphants sauvages. Il permettra une meilleure

compréhension de la taille et des caractéristiques démographiques de la population locale d'éléphants.

Moses et Sally sont également deux éléphantaux orphelins. Ils sont aujourd'hui pris en charge à la **Nursérie pour éléphants du Zimbabwe (ZEN)**, une structure soutenue par IFAW et Wild Is Life (WIL). Le cas de Moses est assez incroyable, puisque ce petit éléphant s'était présenté de lui-même au site de remise en liberté de Panda Masuie, au Zimbabwe, en juillet 2021 (alors que la plupart des éléphants secourus sont retrouvés abandonnés ou blessés avant d'être transportés vers notre centre pour y recevoir des soins adaptés). Moses avait marché au moins quatre kilomètres, tout seul, depuis le parc national de Zambezi. Nous ne savons pas ce qui est arrivé à son troupeau, ni comment le petit éléphant a trouvé son chemin jusqu'à notre site de remise en liberté. Les autres éléphants de **Panda Masuie** adorent passer du temps avec Moses, qui a rapidement pris ses marques au sein du troupeau.

En octobre 2021, nous avons transporté par avion un autre éléphant, gravement blessé, qui avait été retrouvé empêtré dans un collet métallique. Cette petite éléphant d'environ 18 mois avait été repérée par des pêcheurs, qui l'avaient aperçue errant seule le long du **Zambèze**, non loin de la ville de Chirundu, à la frontière zambienne. Son oreille était prise dans un collet et elle portait des marques de blessures dues à une attaque de hyènes. Au terme d'une opération compliquée, les vétérinaires ont réussi à extraire le collet métallique qui l'avait pratiquement amputée d'une oreille. La petite éléphant a



immédiatement été évacuée vers notre centre de prise en charge à Harare, où nous sommes très heureux de la voir se rétablir. La petite femelle, baptisée Sally, a tissé des liens avec les autres éléphants secourus dont nous nous occupons.

Moses et Sally continueront de recevoir des soins à **Panda Masuie** avant de retourner d'eux-mêmes à la vie sauvage, au moment où ils s'y sentiront prêts, à l'instar de tous les éléphants que nous secourons.

## réintroduire des rhinocéros dans le parc national de Manas

En 2021, IFAW a fièrement célébré sa vingtième année de partenariat avec le **Wildlife Trust of India (WTI)**, une étroite collaboration grâce à laquelle **54 rhinocéros indiens vivent et se reproduisent aujourd'hui avec succès dans le parc national de Manas, situé dans l'État de l'Assam, dans le nord-est de l'Inde**. Il y a vingt ans, à la suite d'une période de troubles civils, le braconnage avait provoqué l'extinction la population de rhinocéros indiens de ce parc.

Le **parc national de Kaziranga**, situé lui aussi dans l'État de l'Assam, abrite la plus grande population au monde de rhinocéros indiens. Dans cette région, il arrive que des petits rhinocéros soient séparés de leur mère, en particulier lors des inondations bisannuelles qui obligent les animaux à rechercher un terrain plus élevé. IFAW et le **WTI** ont décidé de réhabiliter les rhinocéros orphelins de **Kaziranga** et de les relâcher à **Manas** vers l'âge de 2 ou 3 ans, âge auquel ils sont davantage en

mesure d'établir leur propre territoire.

Depuis plus de quinze ans, les petits rhinocéros orphelins ou blessés lors des inondations saisonnières au **parc national de Kaziranga** sont secourus et évacués vers le **Centre de protection et de réhabilitation de la faune sauvage (CWRC)**. Ils y reçoivent des soins 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, et sont réhabilités jusqu'à pouvoir être transférés vers le **parc national de Manas** pour y être remis en liberté. Depuis 2002, plus de 7 000 animaux sauvages ont été secourus par les équipes du **CWRC** et ses antennes.

L'histoire de Ganga est une belle illustration de cette réussite. En 2004, alors que Ganga n'avait que quatre mois, sa mère a péri dans des inondations. Les soigneurs du **CWRC** ont alors élevé la petite rhinocéros jusqu'à sa remise en liberté dans le **parc de Manas**, en 2007. Ganga, aujourd'hui en pleine santé, continue de s'épanouir et a donné naissance à quatre petits au fil des ans, le dernier étant né en juillet 2021. Sa progéniture se porte bien elle aussi, puisque Ganga est même devenue grand-mère. À ce jour, huit petits sont nés de rhinocéros réhabilités par le **CWRC** et relâchés à **Manas**.

Au-delà d'œuvrer en faveur du sauvetage, de la réhabilitation et de la remise en liberté de rhinocéros indiens, **IFAW** et le **WTI** ont milité pour étendre la surface de terres protégées autour du **parc national de Manas**. Face au développement des infrastructures humaines, il est essentiel que les animaux sauvages puissent se déplacer en toute sécurité entre différents habitats protégés. Afin de répondre à cet enjeu, **IFAW** et le **WTI** ont lancé le projet «

**Droit de passage : projet de corridor national pour les éléphants** ». Ce projet a permis d'identifier 101 bandes linéaires de terrain qui permettront aux éléphants et à d'autres animaux sauvages de se déplacer d'un habitat à l'autre. Six premiers corridors ont été sécurisés et six autres sont en cours de sécurisation.

## protéger les grands félins aux États-Unis

Les États-Unis abritent un nombre effarant de grands félins en captivité. Ces animaux subissent des maltraitements et vivent souvent dans des conditions terribles, aux mains de propriétaires privés qui s'en servent d'animaux de compagnie, dans des ménageries se faisant passer pour des sanctuaires de sauvetage, ou encore dans des zoos routiers non agréés fonctionnant avec peu de contrôle.

IFAW collabore avec des sanctuaires authentiques afin d'assurer un meilleur avenir aux grands félins qui y sont pris en charge après avoir été cédés ou confisqués, et s'attaque à la cause du problème en militant en faveur de l'interdiction de la détention de grands félins par des particuliers.

IFAW a collaboré avec cinq sanctuaires américains afin d'appuyer le sauvetage de 13 grands félins confisqués du **parc de Tiger King** par les autorités fédérales. Les 13 félins (deux lions et onze tigres) ont été confisqués à la suite d'une enquête du **ministère américain de la Justice** sur des violations des lois relatives à la faune et au bien-être des animaux.

**IFAW a joué un rôle de premier plan dans la promotion de la Big Cat Public Safety Act (loi fédérale américaine sur la protection des grands félins)**, un texte de loi majeur qui vise à mettre un terme au commerce des grands félins aux États-Unis.

▲ Un petit rhinocéros orphelin mâche de la paille dans une boma du Centre de sauvetage pour animaux sauvages d'IFAW, avant d'être transféré vers le parc national de Manas, en Inde.

▲ L'éléphant Nania en compagnie d'un éléphant plus âgé et d'un soigneur, sur le site de Panda Masuie.



## sauver et réhabiliter les oiseaux migrateurs au Liban

Le Liban est situé sur le principal axe migratoire qu'empruntent de nombreuses espèces d'oiseaux entre le Moyen-Orient et la vallée du Grand Rift. Cela concerne des aigles, des vautours, des faucons, des passereaux, des cigognes et des grues, dont certaines sont des espèces en danger ou menacées. Malheureusement, la chasse aux

oiseaux est une pratique très courante au Liban, ce qui en fait une impasse mortelle pour bien des oiseaux migrateurs.

Afin de lutter contre l'abattage et la capture indiscriminées d'oiseaux, IFAW s'est associé à l'Association libanaise des oiseaux migrateurs (LAMB), une ONG locale qui gère un centre de sauvetage spécialisé dans la prise en charge des rapaces et des cigognes. En mai 2022, IFAW et LAMB ont inauguré conjointement un dispositif de sauvetage baptisé Levant Operation for Bird Rescue (LOBR).

En l'espace de deux mois seulement, 14 opérations de sauvetage ont été réalisées, notamment pour des hiboux et des oiseaux migrateurs planeurs tels que les buses féroces et les circaètes Jean-le-Blanc. Certains oiseaux étaient déjà trop gravement atteints et n'ont pas survécu, mais parmi les oiseaux en réhabilitation, quatre ont déjà été relâchés avec succès. Grâce au soutien d'IFAW, le LOBR a également commencé à moderniser ses installations afin d'accroître sa capacité à mener des activités de sauvetage, de réhabilitation et de remise en liberté.

## renforcer les capacités vétérinaires pour sauver des vies

En finançant une équipe vétérinaire à plein temps chez Friends of the Koala, en Nouvelle-Galles du Sud, nous lui permettons de prodiguer un traitement et des soins vitaux à des koalas blessés, malades ou orphelins. Au cours de l'exercice 2022, l'équipe a soigné 320 koalas et en a remis plus d'une centaine en liberté.

Parmi eux figure Gulliver, un bébé koala secouru lors des pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région en mars 2022. Âgé de 14 mois à l'époque, il avait été retrouvé errant au sol, seul, appelant sa mère qui hélas était introuvable. Gulliver avait alors été emmené chez Friends of the Koala, où il a été soigné pendant près de six mois par l'équipe vétérinaire d'IFAW avant d'être relâché dans la nature. En Tasmanie, nous avons également poursuivi notre partenariat vital avec le Bonorong Wildlife Sanctuary. Notre soutien y a permis à l'équipe vétérinaire d'IFAW de sauver d'innombrables vies, notamment celle de Reidy-bear, un bébé wombat.

L'hôpital du Bonorong Wildlife Sanctuary, qu'IFAW a aidé à construire, est spécialisé dans la prise en charge d'animaux sauvages. Grâce au soutien d'IFAW, il fonctionne aujourd'hui cinq jours par semaine. En renforçant ses capacités vétérinaires, nous avons amélioré le niveau de bien-être et le taux de remise en liberté des animaux pris en charge, leur offrant ainsi la possibilité de retourner vivre dans la nature. **Au cours de l'exercice 2022, l'équipe vétérinaire spécialisée a soigné 1 151 animaux, dont des aigles d'Australie, des diables de Tasmanie et des ornithorynques, trois espèces en danger d'extinction. 340 animaux ont été remis en liberté.**

Enfin, nous apportons également un soutien à Mosswood Wildlife, dans l'État du Victoria. Nous avons financé leur clinique de triage et avons offert notre expertise et nos conseils pour appuyer leurs activités courantes. L'équipe de Mosswood Wildlife a ainsi pu sauver et réhabiliter 204 koalas et 236 autres animaux dont 79 et 88 ont pu respectivement être remis en liberté.

## sauver et soigner des rapaces en Chine

En décembre 2021, IFAW a célébré le 20<sup>e</sup> anniversaire du Centre de sauvetage des rapaces de Pékin (BRRC). Unique centre de sauvetage de rapaces agréé par la municipalité de Pékin, le BRRC avait été fondé dans le but de sauver, de réhabiliter et de relâcher dans la nature des oiseaux de proie malades ou blessés, qu'ils aient été initialement à l'état sauvage ou confisqués à des réseaux de trafic illégal. **Au cours de l'exercice 2022, l'équipe du BRRC a pris en charge, soigné et réhabilité 110 rapaces de vingt espèces différentes, et en a relâché plus d'une centaine dans la nature.**

En mai 2022, le variant Omicron s'est rapidement répandu dans de nombreuses villes de Chine, et le gouvernement chinois a continué d'imposer des mesures sanitaires draconiennes. Plus de la moitié des employés d'IFAW Chine, y compris plusieurs de nos soigneurs, n'ont alors plus été en mesure de se rendre au bureau. Face aux restrictions d'accès au campus universitaire où se trouve le centre de sauvetage, nos soigneurs ont donc décidé de se relayer par tours de garde pour être présents au centre 24 heures sur 24 auprès des rapaces blessés. Ils ont ainsi pu assurer une continuité de soins pour les animaux, en particulier pour ceux qui étaient dans un état critique et avaient besoin d'un traitement vétérinaire régulier.

À plusieurs reprises, les soigneurs de garde ont dû effectuer seuls des opérations qui auraient normalement nécessité la présence d'au moins deux personnes. L'équipe organisait des réunions en ligne afin d'échanger au sujet de certains traitements complexes, le cas échéant. Les soigneurs du BRRC ont également dispensé un enseignement pratique à plus d'une centaine d'étudiants de différentes universités, et ont animé des formations auprès d'autres professionnels et organismes de sauvetage de rapaces de toute la Chine.

Parallèlement, IFAW a continué de collaborer avec des entreprises afin d'opérer des améliorations techniques permettant d'optimiser les conditions de sauvetage. Avec le soutien d'Uniview, troisième acteur le plus important dans le domaine de la vidéosurveillance en Chine, le BRRC a ainsi mis à niveau son système de vidéosurveillance afin de mieux surveiller l'état des rapaces dans leurs cages, sans avoir à les déranger.

68%

de taux de remise en liberté effective des animaux secourus

5 342

animaux secourus

3 460

animaux remis en liberté

147

animaux en cours de rétablissement avant de pouvoir être remis en liberté

26

groupes de protection de la faune sauvage soutenus à travers le monde, dont 6 partenaires

13

mesures politiques éclairées par les méthodes d'IFAW

◀ Des milans secourus et pris en charge au LOBR, un centre de sauvetage d'oiseaux soutenu par IFAW au Liban.



# secours d'urgence lors de catastrophes

Partout, les catastrophes naturelles deviennent de plus en plus fréquentes et dévastatrices, provoquant des ravages d'une ampleur sans précédent. Elles affectent non seulement les humains mais aussi les animaux à court et long termes.

Sur le terrain, IFAW est directement témoin de l'intensité et du potentiel destructeur croissants de ces catastrophes. Ouragans, séismes, feux de forêt... Tous ces événements sont dévastateurs tant pour les hommes que pour les animaux. Pour y faire face, notre équipe d'experts intervient dans le monde entier afin d'offrir une aide d'urgence immédiate, en secourant et en soignant les animaux touchés et en veillant à ce que les animaux de compagnie ne soient pas séparés de leurs propriétaires. Nous travaillons également sur l'élaboration de plans de résilience et sur le renforcement des capacités au sein des communautés particulièrement exposées aux risques.

En cas de catastrophe, une solide planification et une bonne communication peuvent faire la différence, augmentant ainsi les chances de survie des populations humaines et des animaux. Convaincus que la coordination des secours est essentielle pour réduire le risque et l'impact des catastrophes émergentes sur les animaux en Europe, nous nous sommes dotés en 2021 d'une équipe européenne de secours d'urgence lors de catastrophes et de réduction des risques. Cette équipe, pilotée depuis la France, est appelée à jouer un rôle vital en matière de coordination des parties prenantes. Elle œuvre pour l'inclusion des animaux dans les plans de préparation aux catastrophes et de secours lors de catastrophes.

Sur l'ensemble de l'exercice 2022, nous sommes venus en aide à plus de 101 717 animaux touchés par des catastrophes, dont 5 780 animaux de réfugiés ukrainiens pris en charge à la frontière polonaise.

# offrir une aide d'urgence pour secourir et soigner les animaux lors de catastrophes



## aider les victimes de la sécheresse en Somalie

Après trois saisons consécutives sans pluie, une grave sécheresse a provoqué le déplacement de 810 000 personnes et a décimé les cultures et le bétail du Somaliland. Après avoir évalué la gravité de la situation au Somaliland, IFAW et son partenaire local Candlelight ont fourni en urgence des camionnettes pour satisfaire les besoins en eau des animaux d'élevage et des ménages. Ensemble, nous avons fourni un total de 605 barils d'eau (soit 121 000 litres) pour 300 habitants et 555 petits ruminants d'élevage (moutons, chèvres et ânes) dans les villages de Ceeg, Warcibran, Fiqi-ayub, Haji-Salah et Duruqsi.

L'insuffisance de ressources a placé les communautés locales dans une situation d'insécurité alimentaire aigüe relevant de l'urgence. Avec l'aide de Candlelight, IFAW a acheminé du fourrage vers les villages ciblés par le projet. Cette distribution a permis de garantir la survie du bétail.

## sauver les dernières populations de tortue d'Hermann en France

Sur l'exercice 2022, IFAW France a apporté à plusieurs reprises un appui financier d'urgence en réponse à plusieurs catastrophes en Allemagne, en France et en Sicile. Lors de l'incendie qui a touché le département du Var en août 2021 et a brûlé plus de 7 100 hectares de forêt dans le massif des Maures et l'arrière-pays du golfe de Saint-Tropez, IFAW a soutenu l'association locale SOPTOM dans le sauvetage des tortues d'Hermann. Une des trois dernières espèces de tortues terrestres d'Europe, leur population se concentre presque exclusivement sur cette seule réserve en France.



## secourir les animaux victimes de l'ouragan Ida et aider les communautés

Le 29 août 2021, seize ans jour pour jour après l'ouragan Katrina, l'ouragan Ida frappait la ville de Port Fourchon, en Louisiane (États-Unis), provoquant des inondations massives. Sollicité par le département de l'Agriculture et des Forêts de Louisiane, IFAW a alors déployé ses équipes de secours en moins de 24 heures, afin d'apporter une aide d'urgence.

Nous avons mis en place un refuge temporaire d'une capacité de 250 places pour les chiens des communes de Terrebonne et Lafourche qui n'avaient pas encore pu être pris en charge et avons versé des subventions d'urgence afin d'aider plus de 1 000 chats, chiens et autres animaux à se remettre de la tragédie.

IFAW a soutenu l'Opération Whiskers, une initiative visant à prendre en charge les chats en détresse à la suite de l'ouragan Ida. Ses objectifs sont de secourir les chats touchés par la tempête (qu'ils aient été des animaux de compagnie ou des

chats errants), de permettre aux chats égarés de retrouver leurs propriétaires ou de trouver un nouveau foyer, ainsi que de stériliser et de pucer les chats de la communauté.

Cette initiative de coopération intercommunale ciblant 2 500 chats a été reconnue comme une approche inédite de gestion responsable des populations de chats en Louisiane.

## apporter une aide immédiate après le tsunami aux Tonga

En janvier 2022, l'éruption d'un volcan sous-marin a déclenché un tsunami qui a dévasté les îles Tonga, dans le Pacifique. IFAW a alors immédiatement commencé à évaluer la situation, afin de déterminer comment apporter son aide. Le tsunami et les chutes de cendres volcaniques ont endommagé les habitations, les infrastructures routières, les ports, les infrastructures d'approvisionnement en énergie et en eau, ainsi que les réseaux de câbles sous-marins (de téléphonie et d'internet) qui relient l'île au reste du monde. Des îles comme Atatā ont été

presque entièrement détruites, plaçant les populations humaines, les animaux domestiques et les animaux de ferme dans une situation d'extrême vulnérabilité. Nous avons rapidement été informés par nos amis de South Pacific Animal Welfare (SPAW), une organisation caritative néo-zélandaise qui fournit des services vétérinaires dans tout le Pacifique Sud, que les dégâts causés par le tsunami étaient considérables.

IFAW a appuyé SPAW pour l'achat de fournitures vétérinaires essentielles pour la communauté animale des Tonga, dans le cadre d'un effort coordonné avec le gouvernement tongien visant à fournir trois mois d'aide vétérinaire vitale à Tongatapu et dans les îles extérieures.

Le soutien d'IFAW a permis d'aider entre 3 000 et 4 000 animaux, dont des chiens, des chats, et des animaux de ferme.

▲ Un agneau orphelin est nourri au biberon grâce à une subvention versée par IFAW dans les zones des Tonga touchées par l'éruption volcanique et le tsunami de janvier 2022.

◀ Des secouristes d'IFAW fournissent un approvisionnement d'urgence en eau durant la sécheresse au Somaliland.



## fournir une aide d'urgence après les catastrophes en Haïti

Le samedi 14 août 2021, un tremblement de terre de magnitude 7,2 a frappé Haïti et la région environnante. IFAW a immédiatement contacté ses partenaires locaux afin d'évaluer les dommages, et a apporté une aide urgente afin de fournir des abris sûrs ainsi que de la nourriture aux animaux et aux personnes touchées par le séisme et ses répliques.

IFAW avait déjà travaillé avec des partenaires locaux après le tremblement de terre de 2010 et plusieurs autres catastrophes survenues depuis. Cette fois, nos partenaires locaux haïtiens ont mis en place plusieurs stations de soins vétérinaires dans la région des Cayes, la plus durement touchée. Ces cliniques ont prodigué des soins vétérinaires aux animaux victimes du tremblement de terre et de la tempête tropicale Grace. Au total, **les équipes d'IFAW ont soigné 5 367 animaux (bovins, caprins, ovins, porcins, équins, chiens, chats...)**.

Pendant que nos opérations de secours d'urgence étaient en cours en Haïti, nos

équipes de secouristes sont également intervenues lors d'autres catastrophes. Au Mexique, où la tempête Grace a frappé les zones de Tulum et Playa del Carmen, le docteur Erika Flores (vétérinaire d'IFAW) et son équipe ont contribué à trouver des refuges et des cliniques pour animaux en amont de la tempête et ont appuyé les efforts locaux de sauvetage et de reconstruction. Au Cap Cod, aux États-Unis, notre **équipe de sauvetage des mammifères marins** s'est également préparée à une intervention d'urgence en réponse à la tempête tropicale Henri.



Photo : Hunter Wildlife Rescue / © IFAW

## offrir un soutien d'urgence aux animaux sauvages touchés par les inondations

Les phénomènes météorologiques extrêmes impactent lourdement l'Australie. Entre le début de l'année 2021 et la mi-2022, l'est de l'Australie a été frappé par trois inondations dévastatrices. Plusieurs zones de la Nouvelle-Galles du Sud ont été touchées à chaque fois, dont certaines avaient déjà été ravagées par les feux de brousse de « l'été noir » 2019-2020.

Ces inondations sans précédent ont porté un nouveau coup à l'emblématique faune sauvage australienne, qui commençait à peine à se remettre de la sécheresse

prolongée et des feux de brousse. IFAW a offert une assistance vitale à plus d'une dizaine de groupes de sauvetage et de soigneurs de Nouvelle-Galles du Sud et du Queensland, en fournissant des ressources essentielles telles que des enclos, de la nourriture, des groupes électrogènes, des pompes à eau, des équipements de chauffage, et du matériel médical.

En amont des inondations, l'équipe d'IFAW a contacté les soigneurs d'animaux sauvages et les groupes de sauvetage pour s'assurer qu'ils étaient préparés à faire face et à évacuer en cas de besoin. Conscients qu'une bonne préparation permet de sauver des vies, nous avons continué de partager notre kit de préparation aux catastrophes et de proposer des ateliers sur l'élaboration et la mise en place de plans d'évacuation.



**100%**

des demandes de secours d'urgence qui nous ont été adressées par 20 pays différents ont donné lieu à des interventions d'IFAW

**101 717**

animaux victimes de catastrophes ont été secourus

**5 780**

animaux de compagnie de réfugiés ukrainiens ont été pris en charge aux postes-frontières polonaises par des secouristes d'IFAW

**8**

réfugié(e)s ukrainien(ne)s ont été embauché(e)s au sein de l'équipe de secours d'urgence d'IFAW

**10**

autorités compétentes de 8 pays ont intégré les animaux dans leurs plans de préparation aux catastrophes

**577**

membres du réseau de sauvetage d'animaux d'IFAW ont été formés

▲ Un opossum secouru par notre partenaire Hunter Wildlife Rescue lors des inondations qui ont frappé la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie.

◀ Notre équipe de secours lors de catastrophes fournissant des vaccins et des soins aux animaux des communautés et au bétail à la suite du séisme qui a frappé Les Cayes, en Haïti.





Secours d'urgence lors de catastrophes

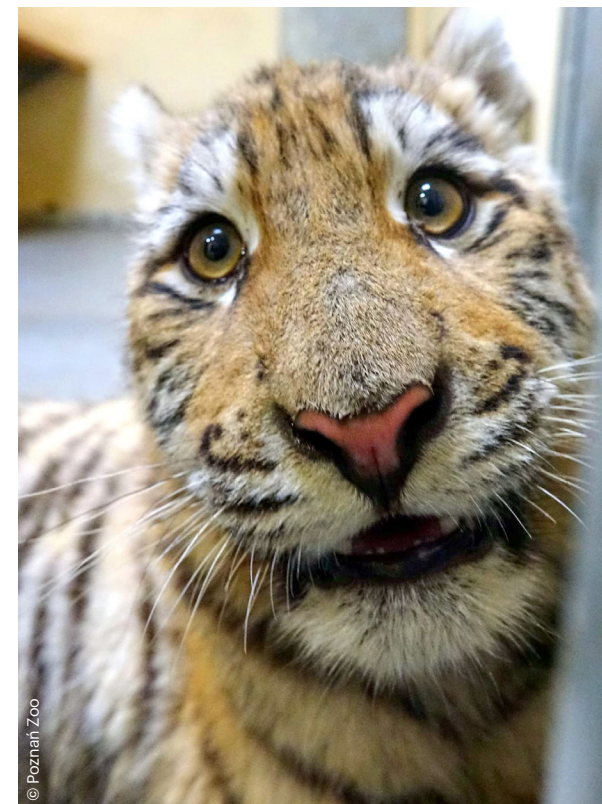
## apporter une aide d'urgence et favoriser le rétablissement à long terme des animaux et aider les victimes de la guerre en Ukraine

Lors de la crise de 2014 en Crimée, IFAW avait travaillé avec divers partenaires ukrainiens, aux côtés desquels nous avons poursuivi notre collaboration. Lorsque la Russie a envahi l'Ukraine en février 2022, ces solides partenariats nous ont permis de rapidement déployer nos opérations de secours d'urgence en Ukraine, en Pologne et dans les pays voisins. Nous sommes entrés en contact avec les autorités gouvernementales et vétérinaires afin de connaître leurs besoins, et nous avons aidé des zoos et des sanctuaires à évacuer les animaux sauvages vers des zones plus sûres.

Notre équipe de secours d'urgence a été déployée en Pologne pendant deux mois, de mars à mai 2022, afin de gérer l'unique unité de soins pour animaux de Medyka, le principal poste-frontière entre l'Ukraine et la Pologne. Dans cette unité baptisée la « tente bleue », nos secouristes, vétérinaires et bénévoles ont travaillé sans relâche, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, pour venir en aide aux réfugiés et à leurs animaux. Se relayant par tours de garde de 8 à 12 heures, ils ont fourni de la nourriture, assuré des soins vétérinaires et distribué des équipements pour animaux.

Beaucoup de personnes nous ont exprimé à quel point elles étaient reconnaissantes d'avoir été accueillies avec tant d'empathie et de compassion, assurant que cet accueil avait permis d'atténuer leur inquiétude pour leurs animaux de compagnie.

Parmi ces personnes figure Alina Beskrovna, une courageuse Ukrainienne de 31 ans qui a fui Marioupol, cité portuaire ukrainienne située entre la Crimée et le Donbass. Après être restés cachés dans un sous-sol pendant cinq semaines, Alina, sa mère et ses trois chats ont finalement réussi à s'enfuir,



embarquant alors pour un éreintant périple de six jours au cours duquel il leur a fallu traverser 16 postes de contrôle russes avant d'arriver enfin à Medyka, où IFAW a pu apporter un peu de réconfort aux deux femmes et à leurs animaux.

Au total, 43 secouristes d'IFAW, dont sept vétérinaires, ont été déployés pour accueillir et prendre en charge les réfugiés arrivant en Pologne avec leurs animaux de compagnie, une étape avant de poursuivre leur voyage.

Jusqu'à la fin juin 2022, à la gare de Przemyśl (Pologne) nous avons soutenu les vétérinaires ukrainiens qui venaient en aide aux réfugiés arrivant avec leurs animaux de compagnie. IFAW a également apporté un appui financier aux organisations investies dans le sauvetage et le secours aux animaux en Ukraine et dans d'autres pays. Alors que nous continuons de recevoir des demandes d'aide, nous travaillons toujours en étroite collaboration avec les organisations bénéficiaires afin de nous

assurer que leurs besoins sont satisfaits et qu'elles parviennent à venir en aide à autant d'animaux que possible.

Durant les 100 premiers jours de la guerre, IFAW est directement venu en aide à plus de 42 000 animaux de compagnie (principalement des chats et des chiens) et animaux sauvages (tels que des ours, des chauves-souris et des tigres). Au-delà de venir en aide aux animaux touchés par la crise, nous avons également apporté un soutien aux familles et soigneurs qui les entourent.

Toute l'équipe d'IFAW est profondément reconnaissante du généreux soutien qui nous est parvenu du monde entier durant la guerre en Ukraine. Grâce à ces dons, nous avons été en mesure de fournir une aide essentielle sous forme de soins vétérinaires, de nourriture pour animaux, de fonds d'urgence et de fournitures pour les animaux de compagnie. Cet élan de générosité nous a également permis de prendre un engagement pluriannuel afin de poursuivre notre aide aux animaux et aux

habitants en Ukraine. Parallèlement aux opérations de secours d'urgence, nous avons défini dès le début de la guerre, les actions pour la phase de reconstruction. Le moment venu, lorsque nous passerons à cette dernière phase, nous nous attacherons à améliorer les normes et les pratiques en matière de protection des animaux, ainsi qu'à renforcer la résilience des infrastructures, des systèmes et des habitats sauvages en Ukraine.

- ▲ Un soigneur examine une chauve-souris à l'Institut indépendant ukrainien d'écologie, qui a bénéficié d'une subvention d'urgence d'IFAW durant la guerre en Ukraine.
- ▲ Un jeune tigre évacué d'un sanctuaire ukrainien s'adapte à son nouvel environnement provisoire au zoo de Poznań, en Pologne, durant la guerre en Ukraine.
- ◀ Céline Sissler-Bienvenu emmène la chienne Lola au centre de soin pour effectuer un bilan de santé.

# conservation marine



La santé de la planète est intimement liée à la santé de ses océans. Aujourd'hui, pourtant, la vie marine et les habitats marins du globe sont confrontés à de croissantes menaces dues aux activités anthropiques telles que la navigation, la pêche, le développement industriel et la pollution. Or, les populations de grands animaux marins, en particulier de baleines et de requins, jouent un rôle essentiel pour réguler les écosystèmes océaniques et perpétuer la capacité des océans à stocker du carbone.

Protéger ces espèces marines emblématiques est essentiel. Notre programme de conservation marine a continué d'avancer sur trois fronts majeurs : sauver la baleine franche de l'Atlantique nord, diminuer les collisions avec les navires, et réduire la pollution sonore sous-marine.

# protéger la vie marine et les habitats marins



Photo : © A. Frantzis / Pelagos Cetacean Research Institute

## sauver la baleine franche de l'Atlantique Nord

Au cours de l'exercice 2022, IFAW a poursuivi ses actions visant à faire reculer deux grandes menaces qui pèsent sur les baleines franches de l'Atlantique Nord, à savoir l'enchevêtrement dans les filets de pêche et les collisions avec des navires au large du Canada et des États-Unis. Nous avons collaboré étroitement avec les acteurs de l'industrie, les gouvernements et d'autres parties prenantes afin d'améliorer les chances de survie de cette espèce en danger critique d'extinction.

IFAW a aidé un groupe de pêcheurs « pionniers » à obtenir un permis de pêche dérogatoire inédit qui leur permet d'utiliser des casiers de pêche

à la demande (le cordage n'est déployé qu'au moment de récupérer l'équipement) dans la zone réglementée de la baie du Massachusetts, où les opérations de pêche classique sont normalement interdites durant les pics de présence de baleines franches. Cette avancée permettra aux pêcheurs de poursuivre leur activité tout en assurant la sécurité des baleines franches.

Nous aidons également les navires à éviter d'entrer en collision avec des baleines, en permettant à toute personne qui aperçoit une baleine de signaler sa position en temps réel via l'application Whale Alert.

## diminuer les collisions avec les navires pour les populations de baleines en danger

Sollicitées par IFAW, trois grandes compagnies de navigation contribuent aujourd'hui à la protection des cachalots en mer Méditerranée. La fosse hellénique a été identifiée comme un habitat essentiel pour cette espèce en danger d'extinction dont il ne reste que 200 à 300 individus. En janvier 2022, le Groupe MSC, leader mondial du transport maritime par conteneurs, est devenu la première grande compagnie maritime à dévier l'itinéraire de ses navires sur la côte occidentale de la Grèce afin de réduire le risque de collision avec des cachalots. À la suite de cette annonce, la compagnie Euronav s'est elle aussi engagée à dévier l'itinéraire de ses navires afin de contourner les zones à haut risque le long de la fosse hellénique. L'Association des armateurs allemands (VDR) a demandé à ses membres de faire de même. Ces évolutions positives viennent couronner plusieurs années de plaidoyer menées par IFAW et ses partenaires. Elles représentent une avancée majeure pour encourager la Grèce à rapidement prendre des engagements au sein de l'Organisation maritime internationale (OMI).

## réduire le bruit sous-marin et les collisions avec des navires

La campagne Vitesses Bleues d'IFAW, pilotée depuis la France, milite pour une limitation des vitesses de navigation à 75% de la vitesse de conception des navires (ce qui revient à diminuer les vitesses de 10% environ), afin d'atténuer les effets délétères de la navigation sur la vie marine. L'adoption de ces vitesses réduites à l'échelle mondiale permettrait de diminuer de 40% la pollution sonore océanique, de 50% le risque de collision de baleines avec des navires, et de 13% les émissions de gaz à effet de serre imputables à l'industrie de la navigation et du transport maritime.

L'analyse économique que nous avons réalisée conclut qu'une telle réduction des vitesses de navigation pourrait générer entre 3,4 et 4,5 milliards d'euros de bénéfices socio-économiques). Notre campagne Vitesses Bleues, qui vise à recueillir un vaste soutien politique et populaire en faveur d'un abaissement des vitesses de navigation dans les eaux européennes, a été sélectionnée par la Fondation Prince Albert II et sera lancée à l'automne 2022.

## sensibiliser au bruit sous-marin

Sur l'exercice 2022, nous avons pu organiser 6 projections du film Sonic Sea, un film coproduit par IFAW sur la pollution sonore sous-marine et ses répercussions sur la faune marine. Ces projections ont eu lieu aux quatre coins de la France (Toulon, Nice, Nantes, Paris) et ont permis de sensibiliser un public très varié à cette thématique (par exemple, des étudiants en école d'ingénieur à l'École Nationale Supérieure Maritime de Nantes, des visiteurs dans le cadre de l'évènement O'dyssey - la journée des océans à Paris, des résidents Niçois). Ces projections ont également été suivies de temps d'échanges et de débat avec le public.

## actualiser le label « Green Marine Europe »

IFAW a poursuivi sa collaboration avec le label « Green Marine Europe », lancé en 2020. Il s'agit d'un programme de certification environnementale visant à encourager l'industrie maritime européenne à adopter un modèle plus durable en allant au-delà des réglementations en vigueur. Au cours de l'exercice 2022, IFAW a participé à la mise à jour des critères du label sur la pollution sonore sous-marine.

## accroître la pression sur la dernière société baleinière islandaise

Alors que le gouvernement islandais continue de faire pression sur la dernière société baleinière du pays pour qu'elle cesse cette activité avant son interdiction définitive prévue en 2024, les résultats d'un sondage commandé par IFAW durant l'exercice 2022 indiquent que 35% de la population islandaise se dit désormais opposée à la chasse à la baleine, un pourcentage qui a doublé par rapport au précédent sondage réalisé.

Les efforts que nous déployons depuis plus de dix ans pour mettre un terme à la chasse à la baleine en Islande ont été renforcés au cours de l'exercice 2022, lorsque la ministre

islandaise de la Pêche et de l'Agriculture a annoncé l'adoption de nouvelles règles sur la protection des animaux, ainsi que de nouveaux critères de surveillance pour encadrer la chasse à la baleine en Islande. Ces mesures inédites, similaires à celles déjà en place concernant l'abattage et la chasse d'autres animaux en Islande, visent à surveiller de près le respect de certains critères de bien-être animal dans le cadre de la chasse à la baleine.

Certaines études ont montré que les baleines peuvent agoniser pendant 25 minutes avant de succomber à un tir de harpon explosif. L'annonce de ces nouvelles mesures et exigences incarne donc une avancée majeure, qui montre que les responsables politiques islandais se préoccupent de la manière dont les baleines sont tuées dans leurs eaux et sont touchés par le sort de ces créatures sensibles.

68,558

utilisateurs sur l'application Whale Alert d'IFAW

3

compagnies de transport maritime ont dévié leurs navires afin de limiter les collisions avec des cachalots au large de la Grèce

3,4 à 4,5

milliards d'euros de bénéfices socio-économiques pourraient être générés à l'échelle de l'Union européenne grâce à l'adoption de « vitesses bleues »

6

projections du documentaire Sonic Sea en France sur l'exercice 2022 afin de sensibiliser à la pollution sonore sous-marine

◀ Deux jeunes cachalots mâles.

# sauvetage de mammifères marins



Photo: Andrea Spence / © IFAW. Activities conducted under a Federal stranding agreement between IFAW and NMFS under the MMPA.

Afin de sauver des mammifères marins et de faire avancer la recherche scientifique sur les échouages, IFAW s'attache à perfectionner ses méthodes de secours, à tester sur le terrain de nouvelles techniques et à partager son savoir-faire. Le programme de sauvetage de mammifères marins d'IFAW est mondialement reconnu pour son expertise en matière de conduite d'opérations de secours en cas d'échouages. Au cours de l'exercice 2022, l'équipe de ce programme est venue en aide à 264 animaux marins échoués, parmi lesquels 51 cétacés vivants (y compris de petites baleines, des dauphins et des marsouins), dont 29 ont ensuite été relâchés dans l'océan.

Au-delà de secourir et de dispenser des soins vétérinaires de pointe aux animaux en détresse, l'équipe d'IFAW cherche constamment à innover, en menant à bien des recherches avant-gardistes qui sont ensuite partagées avec nos collaborateurs du monde entier. Nous continuons d'œuvrer en vue d'améliorer le taux de survie des animaux marins échoués ou à risque, tout en diffusant nos connaissances afin de perfectionner les interventions de secours en cas d'échouages et la protection des animaux marins à travers le monde. Nous exploitons les données que nous recueillons afin d'améliorer le sort de chaque animal marin, tout en favorisant la conservation.

# améliorer le taux de survie des animaux marins échoués



Photo : Andrea Spence / © IFAW. Activités menées dans le cadre d'un accord d'échouage fédéral entre IFAW et NMFS dans le cadre de la MMPA.



Photo : @Lisa Skatton

## sept dauphins échoués sont relâchés dans l'océan

Au petit matin du 18 mai 2022, la [hotline d'IFAW](#) sur les échouages recevait plusieurs appels alertant que des dauphins étaient échoués dans une zone de marées du fleuve Herring, près du [Cap Cod](#) (États-Unis). En raison de sa forme en crochet et des importantes variations de marée qui sévissent au [Cap Cod](#), cette recense le plus grand nombre d'échouages au monde.

Plus de 40 secouristes, stagiaires, membres des [AmeriCorps](#) et bénévoles formés se sont alors rapidement mobilisés pour intervenir, avec l'aide du [National Park Service](#). Sept dauphins à flancs blancs de l'Atlantique ont été retrouvés échoués. IFAW a coordonné les opérations afin de rapidement acheminer l'équipement nécessaire pour leur venir en aide, dans une zone pourtant difficile d'accès.

Notre équipe a pu couvrir les dauphins de couvertures rafraîchissantes qui, une fois mouillées, permettent de maintenir le corps des animaux à bonne température. Grâce à la [réactivité des habitants et au vaste réseau de bénévoles d'IFAW](#), les sept dauphins ont tous été secourus, examinés,

traités puis transportés vers un site de remise en liberté en eaux plus profondes, au large de [Provincetown](#). Pour cela, les animaux ont été installés dans la clinique mobile de sauvetage de dauphins d'IFAW, un véhicule unique au monde, qui permet aux experts et aux vétérinaires d'IFAW de prendre en charge et soigner jusqu'à 9 dauphins en même temps.

## mieux protéger les cétacés.

Grâce à un don de 1,5 million d'euros de la Loterie postale néerlandaise, IFAW [va pouvoir renforcer la protection des baleines, des dauphins et des marsouins](#). Tous ces animaux jouent un rôle important dans la régulation des écosystèmes marins et dans le stockage du CO<sub>2</sub>, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.

Le don de la Loterie postale néerlandaise permettra à IFAW d'améliorer les chances de survie des mammifères marins secourus puis relâchés en mer. Il va permettre de déployer [une unité innovante de soins intensifs pour les cétacés](#).

**264**

interventions pour des échouages

**Plus de 1000**

appels reçus sur la hotline d'IFAW pour les échouages

**16**

animaux de 6 espèces différentes munis de balises satellites relâchés

**44**

nécropsies éalisées

**100**

panneaux installés sur les plages pour promouvoir la protection des phoques

▲ Une femelle globicéphale commun et son petit nagent à la surface au large de Bremer Canyon, en Australie occidentale.

◀ Recouvert d'un drap, un dauphin à flancs blancs de l'Atlantique est transporté vers la clinique mobile de sauvetage de dauphins d'IFAW.



Photo: Photos: © IFAW

Partie 7

# criminalité liée aux espèces sauvages

Classée au cinquième rang des plus importantes activités criminelles transnationales, la criminalité liée aux espèces sauvages met en péril la survie de milliers d'espèces animales et accélère l'effondrement actuel de la biodiversité. De surcroît, le commerce illicite d'animaux sauvages vivants est source d'immenses souffrances. Beaucoup d'animaux meurent lorsqu'ils sont capturés, transportés et gardés en tant qu'animaux de compagnie exotiques. Le commerce légal d'animaux sauvages peut aussi favoriser la propagation de maladies zoonotiques, en particulier lorsqu'il existe un manque de réglementation et de contrôle.

Dans le cadre de ses activités de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, IFAW s'attache à renforcer les capacités des autorités policières, à plaider pour un durcissement des politiques en vigueur, à réduire la demande d'animaux sauvages et de produits issus de ces animaux, ainsi qu'à mettre fin au commerce en ligne d'espèces sauvages. Le travail de plaidoyer d'IFAW a favorisé la mise en place d'importantes mesures politiques au cours de l'exercice 2022. Parmi elles, il y a : l'augmentation de 5,9 millions de dollars des financements fédéraux américains dédiés à la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages aux États-Unis, l'entrée en vigueur de la loi sur l'ivoire adoptée depuis 2018 au Royaume-Uni, la limitation drastique du commerce de l'ivoire en Europe, le lancement de l'élaboration d'un projet de Stratégie nationale de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Guyane, et l'adoption de la législation européenne sur les services numériques et de la stratégie européenne de lutte contre la criminalité organisée.

# Lutter contre le commerce illicite d'animaux sauvages



## renforcer la protection de la faune sauvage en Ouganda et en RDC

Le braconnage et le trafic constituent une grave menace pour les populations d'hippopotames, d'éléphants, de singes et de pangolins des parcs nationaux des Virunga et Reine Elizabeth, au sein de l'écosystème du Grand Virunga.

Grâce à des financements du Bureau des affaires internationales relatives aux stupéfiants et à l'application de la loi (INL) du Département d'État américain, IFAW et le Comité National Néerlandais de l'UICN mettent en œuvre un projet visant à mettre fin au trafic illicite d'espèces sauvages protégées entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo (RDC).

Les actions de répression menées au cours de l'exercice 2022 ont permis l'arrestation de 25 suspects, la confiscation de 787 kilogrammes de viande d'hippopotame, quatre pièces et 100

kilogrammes d'ivoire, deux dents d'hippopotames, une corne de buffle et les peaux d'un serval, d'un léopard, d'un colobe noir et blanc et cinq bouteilles d'huile d'okapi.

## réduire l'offre de produits issus d'animaux sauvages

Malgré les restrictions liées à la COVID-19, IFAW a continué de collaborer avec des plateformes de vente en ligne, des entreprises de logistique et les forces de l'ordre de divers pays, afin de lutter contre le trafic d'espèces sauvages sur internet.

En septembre 2021, la Coalition pour mettre fin au trafic d'espèces sauvages en ligne a dévoilé les progrès réalisés grâce à l'engagement du secteur privé. Entre 2018 et 2021, la Coalition

s'est développée jusqu'à compter 45 membres, regroupant près de 2 500 employés et bloquant ou faisant retirer plus de 11 millions de publications et d'annonces de vente d'animaux sauvages. Le quatrième sommet annuel de la Coalition s'est tenu à Pékin, en Chine. IFAW a également continué de renforcer la capacité d'action des membres de la Coalition, en leur fournissant des manuels opérationnels destinés à améliorer leur capacité à repérer les cas de trafic d'espèces sauvages.

Le séminaire virtuel de la troisième « Opération du dragon du Mekong », soutenu par IFAW et le Réseau de surveillance du commerce de faune et de flore sauvages (TRAFFIC) et co-organisé en partenariat avec le Bureau Anti-Contrebande de l'Administration générale des Douanes de la Chine et du Vietnam à Shanghai, a réuni 70 membres des douanes du 15 pays, ainsi que 60 agents de première ligne dans la lutte contre la contrebande. Il visait à renforcer la collaboration policière en vue de réprimer les réseaux transfrontaliers de crime organisé. Début 2022, IFAW a rejoint le projet UNITE, qui vise à lutter contre les crimes environnementaux. Ce projet est financé par le Fonds pour la Sécurité Intérieure (FSI) de la Commission européenne. Notre première action a consisté à mettre en place un suivi du commerce illicite d'espèces sauvages en ligne, en Allemagne et en Italie. Nous avons ensuite contribué à un atelier de renseignements de source ouverte sur la cybercriminalité, proposé aux forces de police de Madrid. Pour la suite, nos objectifs sont d'étendre le réseau d'entreprises de services numériques engagées à lutter contre le commerce illicite d'espèces sauvages en ligne, ainsi que de mettre en lien le secteur privé et les organismes de répression.

## réduire la demande en suscitant une évolution des comportements

Grâce à une initiative de recherche conjointe avec l'Institut de psychologie de l'Académie chinoise des sciences, IFAW a pu mieux comprendre le comportement des consommateurs chinois d'espèces sauvages. IFAW a donc déployé une intervention pilote visant à réduire la

demande d'espèces sauvages, en jouant sur les principaux facteurs identifiés comme pouvant motiver ou décourager la consommation de ces espèces. Les vidéos mises en ligne dans le cadre de cette campagne mettent en scène deux scénarios sociaux dans lesquels la consommation de vin d'os de tigre et le port d'un bracelet en ivoire d'éléphant créent une gêne sociale pour le consommateur d'animaux sauvages devant ses amis. IFAW a déployé ces vidéos sur Douyin (le Tik Tok chinois) en ciblant des publics spécifiques, tant sur le plan démographique que géographique. En dix jours, cette campagne en ligne a généré plus de 5,2 millions d'impressions médiatiques et 60 756 interactions au sein du public cible.

Les campagnes d'IFAW en Chine ont permis de mobiliser plus de 21 millions de dollars US de dons médiatiques en nature. En mars 2022, par exemple, IFAW a collaboré avec Cainiao Logistics pour appeler à la fin de la consommation de produits issus de la faune sauvage, en imprimant des messages sur les étiquettes d'expédition de 100 millions de colis.

En outre, l'année 2022 étant « l'année du tigre » en Chine, IFAW et l'Association chinoise pour la conservation de la vie sauvage (CWCA) ont diffusé des messages mettant en scène des grands félins, afin de susciter un sentiment de fierté autour de la protection de la vie sauvage et des écosystèmes dont nous dépendons tous. Dans le cadre d'une autre campagne, IFAW a décoré avec des animaux sauvages tout un wagon de métro, dans la province de Guangdong, afin de sensibiliser à la conservation de la faune sauvage.

## améliorer le traitement des animaux vivants saisis

En novembre 2021, le Bureau des affaires internationales relatives aux stupéfiants et à l'application de la loi (INL) du Département d'État américain a versé à IFAW une subvention pour veiller à ce que les animaux vivants confisqués soient correctement traités une fois saisis et que pour renforcer les processus judiciaires permettant d'engager des poursuites.

Historiquement, en effet, la lutte contre le trafic d'espèces sauvages se concentrait essentiellement sur les produits issus

d'animaux, alors que peu d'attention était accordée au trafic d'animaux vivants.

Aujourd'hui encore, des animaux sauvages sont capturés, transportés et vendus vivants à des prix exorbitants, en toute illégalité. Les trafiquants ciblent essentiellement des espèces protégées ou menacées d'extinction. Au-delà de miner les efforts de conservation des espèces sauvages, ce commerce illicite augmente les risques de transmission de maladies zoonotiques et nuit gravement au bien-être des animaux.

En partenariat avec le Jakarta Animal Aid Network, le Jane Goodall Institute et l'agence Legal Atlas, IFAW mène le projet « Animaux confisqués : sauvetage et répression », qui vise à développer des ressources techniques sur la manipulation en toute sécurité des animaux vivants saisis ou confisqués et des formations à destination des agents des forces de l'ordre.

## former les écogardes à intervenir dans les enquêtes criminelles

L'un des moyens de lutter contre le trafic d'espèces sauvages consiste à doter les écogardes communautaires des compétences nécessaires pour gérer les scènes de crime liées aux espèces sauvages en attendant l'arrivée des forces de l'ordre. En mars 2022, grâce à un financement du Bureau des affaires internationales relatives aux stupéfiants et à l'application de la loi (INL) du Département d'État américain, IFAW a animé un programme de formation intensive de deux jours à Amboseli, au Kenya.

Au total, au cours de l'exercice 2022, 44 écogardes communautaires des habitats d'Amboseli et de Loita ont bénéficié d'une formation sur la gestion des scènes de crime et sur les systèmes d'information géographique (SIG), dans le but ultime d'atténuer le trafic d'espèces sauvages et d'augmenter le taux de condamnation des braconniers et des trafiquants d'espèces sauvages.

◀ Quatre hippos, dont seule la tête dépasse de l'eau.



## interdire le commerce de l'ivoire en Europe

Excellente nouvelle pour les éléphants : Alors que nous militons depuis de nombreuses années pour exiger une interdiction totale du commerce de l'ivoire au sein de l'Union européenne (UE), la Commission européenne a finalement annoncé, en décembre 2021, l'adoption des mesures les plus strictes jamais prises.

Parallèlement, après des décennies de plaidoyer, la loi sur l'ivoire adoptée en 2018 au Royaume-Uni est enfin entrée en vigueur, en juin 2022. Ces deux annonces traduisent une avancée majeure dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

Le verrouillage quasi-complet du marché européen de l'ivoire ainsi que la suspension des importations et des réexportations d'ivoire brute ou transformée permettront, désormais de réduire les incitations au braconnage.

Seules demeurent quelques exceptions pour les antiquités et certains instruments de musique.

## endiguer le trafic d'espèces sauvages

En Europe, l'équipe d'IFAW a plaidé pour que, dans la législation sur les services numériques adoptée en juillet 2022, « tout ce qui est illicite hors ligne le soit aussi en ligne », y compris le trafic d'espèces sauvages.

Le trafic d'espèces sauvages en ligne est alimenté par la demande des consommateurs pour des produits issus de la faune sauvage (tels que l'ivoire d'éléphant, la corne de rhinocéros et les peaux de grands félins), ainsi que par le désir de posséder des animaux exotiques vivants en tant d'animaux de compagnie (due à la promotion de cette pratique sur les réseaux sociaux). Face aux restrictions imposées par la COVID-19 (limitation des

déplacements notamment), les commerçants se sont rabattus sur la Toile pour vendre des animaux sauvages.

Dans ce contexte, la législation sur les services numériques arrive au bon moment pour freiner le développement du commerce illicite en ligne. En effet, cette législation introduit de nouvelles exigences de transparence pour les entreprises, ce qui facilitera la détection de produits illégaux issus de la faune sauvage et permettra de mieux veiller à l'application des lois en la matière. Elle prévoit également des dispositions permettant à des observateurs de confiance de surveiller les activités illégales potentielles, ainsi que des sanctions dissuasives. Cependant, la plus grande victoire grâce aux efforts de plaidoyer d'IFAW est le fait que le commerce illicite d'animaux ait été explicitement inclus dans la définition des contenus illicites en ligne.

## renforcer la stratégie européenne de lutte contre le trafic d'espèces sauvages

Le Plan d'action de l'UE contre le trafic d'espèces sauvages doit aujourd'hui être mis à jour et renouvelé. Adopté en 2016 par la Commission européenne, ce plan d'action soutenu par IFAW avait permis de renforcer l'élan politique en faveur de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et d'intensifier la coopération transfrontalière entre les forces de l'ordre de différents pays, tout en appelant l'UE à jouer un plus grand rôle dans les négociations internationales en la matière. Il avait également permis la mise en place de financements ciblés et avait conduit IFAW à participer à deux projets financés par l'UE pour lutter contre la cybercriminalité liée aux espèces sauvages.

Durant la mise en œuvre de ce plan d'action, l'UE a encouragé différentes mesures visant à réduire la demande des consommateurs, a renforcé son engagement en faveur de la protection des espèces lors de la Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), et a intensifié sa coopération avec des pays tiers. Alors que la durée de mise en œuvre de ce plan touchait à sa fin, la Commission européenne a organisé en 2021 un atelier et une consultation publique en vue de l'élaboration d'un nouveau plan d'action.

IFAW a activement participé à cette initiative, en fournissant des recommandations détaillées et en collaborant avec d'autres organisations non gouvernementales (ONG) afin de mener de réviser ces objectifs. Nous avons notamment plaidé pour le renforcement des aspects relatifs à la cybercriminalité, à la surveillance et à la répression, aux partenariats internationaux et au financement. Selon les premières indications, la plupart de nos recommandations seront incluses dans le nouveau plan d'action qui sera adopté d'ici la fin de l'année 2022.

## former la police Béninoise

Depuis 2018, IFAW travaille au Bénin pour établir un centre ouest-africain d'excellence régionale pour l'entraînement des chiens renifleurs au Bénin. Après trois années de formation continue, le premier formateur de la Police Républicaine Béninoise dédié aux chiens de détection d'espèces protégées à brillamment réussi son examen. Il a débuté la formation des agents des Eaux et Forêts en février 2022 qui comprend la première femme cynotechnicienne spécialisée dans la protection des espèces protégées au Bénin.

IFAW déplore le décès d'un des chiens au cours de l'exercice 2022, probablement dû à un cancer. Les équipes sont régulièrement déployées à l'aéroport mais l'accès au port autonome de Cotonou reste difficile.

## coopérer avec la justice et les douanes

Lors de l'exercice 2022, IFAW France a poursuivi sa collaboration avec les forces de l'ordre impliquées dans la lutte contre la criminalité faunique. À l'invitation de l'Ecole Nationale de la Magistrature, Lois Lelanchon, Responsable du programme sauvetage de la faune sauvage du bureau UE, a sensibilisé une cinquantaine de magistrats à la problématique du commerce en ligne illicite d'espèces menacées. Nous avons également renforcé nos liens de coopération avec la douane en participant au sein de l'Ecole Nationale des Douanes à un stage dédié à la thématique de la protection de la faune et de la flore. IFAW a été invité à tenir un stand lors d'une de ces journées de la formation pour parler de nos liens de collaboration dans la lutte contre la criminalité faunique.

## inciter à remettre son ivoire

IFAW France a poursuivi l'organisation de sa campagne « Je donne mon ivoire », un projet qui propose aux particuliers depuis 2015 de remettre leur ivoire à des fins de destruction. Pour la destruction d'ivoire de 2018, IFAW a collaboré avec l'ONCFS (l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage). Cette année, un nouvel accord a été trouvé avec l'OFB (l'Office français de la biodiversité) afin d'organiser une collecte et destruction commune pendant l'année 2023. L'entrée en vigueur en janvier 2022 de mesures très restrictives concernant le commerce d'ivoire au niveau de l'Union Européenne renforce encore davantage la pertinence de ces actions.

122

perroquets gris du Gabon saisis en Ouganda et en République démocratique du Congo

21 millions de dollars US

de dons médiatiques en nature mobilisés en Chine

517

membres des forces de l'ordre ou des autorités judiciaires formés

365

kilogrammes d'ivoire saisis au sein de l'habitat transfrontalier Malawi-Zambie

Des éléphants mâles, jeunes et âgés, se mettent à l'abri des fortes chaleurs de la mi-journée dans le parc national de Tsavo, au Kenya.



# politique internationale

IFAW s'engage activement dans des activités de plaidoyer, tant au niveau national qu'international, car nous sommes convaincus que la préservation à long terme des habitats et des espèces suppose leur protection au moyen de lois et de politiques. Nous créons des liens entre nos projets et nos actions de plaidoyer, inscrivons les priorités d'IFAW à l'ordre du jour des grandes réunions internationales, soutenons la mise en œuvre des décisions prises et nouons des partenariats stratégiques avec des gouvernements, des organisations non gouvernementales, des bailleurs de fonds et d'autres parties prenantes, afin de mettre en avant les acteurs qui s'intéressent à nos priorités.

Notre équipe de politique internationale fournit aux gouvernements un soutien direct ainsi que des conseils éclairés par nos nombreuses années d'expérience sur le terrain. Au cours de l'exercice 2022, IFAW a dispensé des conseils politiques et un appui opérationnel à 49 gouvernements à travers le monde.

# Renforcer la protection des animaux et des habitats dans les accords internationaux



Photo : Jen Praelack / © IFAW

## promouvoir le changement au Congrès mondial de l'UICN

En septembre 2021, le Congrès mondial de la nature a réuni des gouvernements, des scientifiques, des organisations non-gouvernementales (ONG) et des groupes de peuples autochtones à Marseille, en France. Ensemble, ils ont exploré des pistes de solutions sur pratiquement tous les aspects liés à la santé environnementale. IFAW a participé à ce congrès afin de soutenir l'adoption de résolutions visant à mieux protéger les animaux et leurs habitats à travers le monde, en défendant des causes allant de la réduction de la pollution sonore sous-marine à la lutte contre la destruction de la biodiversité.

Toutes les résolutions soutenues par IFAW ont été adoptées, y compris une résolution coparrainée par IFAW visant à mieux protéger la vie marine. Cette résolution exhorte les membres à conclure des négociations au sujet d'un nouveau traité international visant à préserver la biodiversité en haute mer (zones échappant au contrôle des nations individuelles), qui inclurait la possibilité de créer de nouvelles zones marines protégées et de gérer l'impact des activités humaines sur la vie marine en haute mer.



Photo : © Jacob - stock.adobe.com

## participer aux négociations en amont de la CDB de la COP15

Des négociations sont actuellement en cours pour élaborer le nouveau cadre mondial de la Convention sur la diversité biologique (CDB – le traité des Nations Unies sur la conservation de la nature), afin de guider les pays dans leurs actions visant à préserver la nature au cours de la présente décennie. Ce nouveau cadre mondial de la biodiversité devrait être adopté en décembre 2022, à l'occasion de la Conférence des Parties à la CDB. IFAW a participé aux réunions de négociations préparatoires.



## renforcer la protection des requins et des raies

Plus de 50% des espèces de requins sont menacées ou quasi menacées d'extinction. En mars 2022, IFAW a publié un rapport intitulé « L'offre et la demande : Le rôle de l'UE dans le commerce mondial des requins », qui dévoile que l'Union européenne joue un rôle clé en tant que fournisseur et négociant sur le marché mondial du commerce des requins, contribuant ainsi à pousser de nombreuses espèces au bord de l'extinction. Il a été prouvé, cependant, que les populations de requins parviennent à se rétablir lorsqu'elles font l'objet d'une gestion efficace.

IFAW continue de plaider en faveur de l'inscription de diverses espèces de requins aux annexes de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Nous nous sommes réjouis de voir l'Union européenne formaliser sa position sur ce sujet en amont de la 19<sup>ème</sup> session de la CITES (prévue en novembre 2022), en coparrainant notamment la plus ambitieuse proposition jamais soumise à la CITES concernant la protection des requins.

Cette proposition portée par le Panama vise à imposer, pour la première fois, des limites durables s'appliquant à l'essentiel du commerce d'ailerons de requins.



- ▲ Plan rapproché d'un requin sombre.
- ◀ Des zèbres, des éléphants et des gnous à Amboseli, au Kenya.



Photo: Shaun McManis / © IFAW

## placer la nature au cœur des mesures climatiques de la COP26

IFAW a participé à la [Conférence des Nations Unies sur le changement climatique \(COP26\)](#) à Glasgow, en octobre 2021, afin de prôner des investissements bien plus conséquents en faveur de la nature.

À l'occasion de cette conférence, IFAW a formulé des recommandations afin de s'assurer que des mesures soient adoptées pour protéger les espèces vulnérables, les habitats terrestres et marins essentiels, ainsi que les communautés fortement touchées par le changement climatique.

Des études ont montré que la conservation de la nature pourrait assurer, à elle seule, jusqu'au tiers de l'atténuation des émissions de carbone nécessaire pour atteindre les objectifs de l'[Accord de Paris](#).



Photo: Stacey Hedman / © IFAW

## militer pour une meilleure protection des Koalas

Pendant deux ans, IFAW a milité pour que les koalas de Nouvelle-Galles du Sud, du Queensland et du Territoire de la capitale australienne soient inscrits sur la liste des espèces en danger d'extinction. Notre appel a finalement été entendu en février 2022.

Sussan Ley, alors ministre de l'Environnement de l'Australie, a annoncé ce reclassement du statut des koalas à la suite du travail d'IFAW, [Humane Society International \(HSI\)](#) et [WWF-Australie](#) auprès du [Comité scientifique des espèces menacées de l'Australie](#), en mars 2020.

Ce travail s'appuyait notamment sur les rapports scientifiques du cabinet de conseil en écologie [Biolink](#) qui ont révélé que les populations de koalas du Queensland et de la Nouvelle-Galles du Sud avaient respectivement chuté de 50% et 62% depuis 2001.

Les populations de ces trois Etats sont désormais considérées comme une espèce en danger d'extinction au regard de la législation nationale sur la conservation de l'environnement et de la biodiversité. À ce titre, les koalas et leurs habitats vont désormais bénéficier d'une protection accrue. Le travail d'IFAW ne s'arrête cependant pas là. Les koalas n'ont aucune chance de survivre si leurs habitats ne sont pas protégés. IFAW continue donc de travailler avec les autorités australiennes en vue de protéger les milieux où vit cette espèce emblématique.



- ▲ Un koala aperçu dans un arbre, en Nouvelle-Galles du Sud (Australie).
- ◀ Un steenbock caché entre de hautes herbes.



Photo : Andrea Spence / © IFAW. Activités menées dans le cadre d'un accord d'échouage fédéral entre IFAW et NMFS dans le cadre de la MMPA

# états financiers résumés

Les donateurs et supporters d'IFAW incluent des particuliers, des entreprises, des fondations, des communautés et des gouvernements. Notre travail et les progrès que nous réalisons ensemble ne sont possibles que grâce à ce soutien continu. Alors que nous réfléchissons à ce que nous avons accompli au cours de l'exercice 22, nous souhaitons remercier du fond du cœur tous ceux qui nous ont soutenus et partagé notre vision des animaux et des personnes s'épanouissant ensemble.

L'année 2022 a été marquée par un accroissement tant remarquable qu'inattendu de la générosité du public. Les dons de nos sympathisants ont augmenté de 30% et ainsi fait passer les recettes de 6 à 8 millions d'euros. Cela va permettre à IFAW France d'accroître son activité en faveur de la protection des animaux.



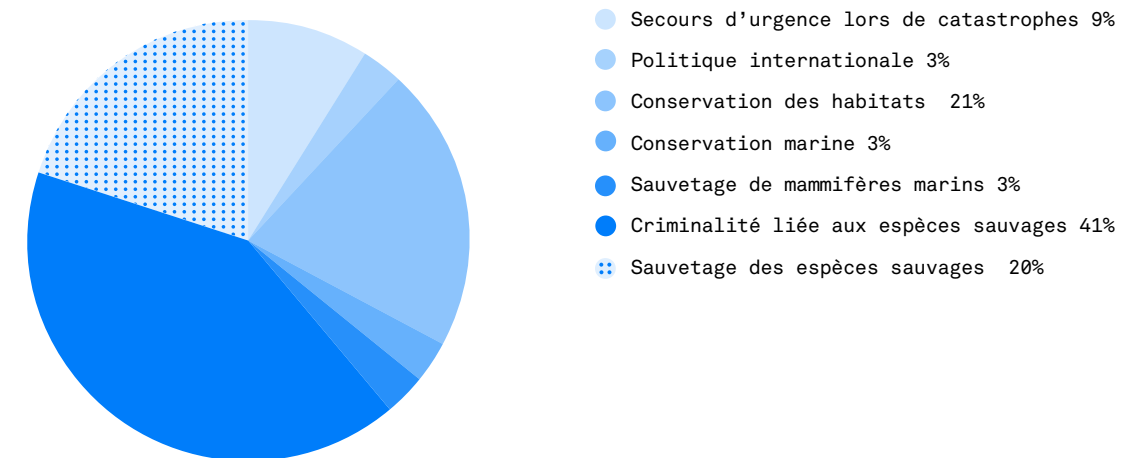
Photo : © Liongue Wildlife Trust

# aperçu financier monde

## programmes prioritaires monde

IFAW, en tant que coalition mondiale d'organisations caritatives, alloue efficacement les contributions des donateurs et les autres ressources afin de maximiser son impact en faveur des animaux. 117,3 millions de dollars US ont été affectés directement aux programmes pour venir en aide à un maximum d'animaux.

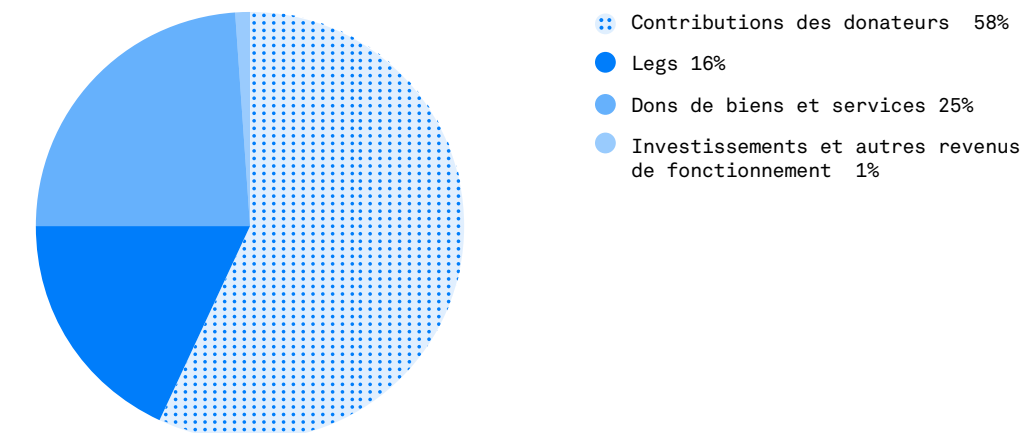
1<sup>er</sup> Juillet 2021 – 30 Juin 2022



## répartition des revenus

Au cours de l'année fiscale 2022, IFAW comptait 887 178 donateurs dans le monde. IFAW accueille des dons et des legs de tout montant.

1<sup>er</sup> Juillet 2021 – 30 Juin 2022



# comptes combinés du groupe

Comptes combinés du groupe (non audités\*) pour les années fiscales se terminant les 30 juin 2022 et 2021, en milliers de dollars US.

## déclaration de situation financière

Actifs	2022	2021
Trésorerie et équivalents	30 560	28 740
Charges constatées d'avance et autres actifs courants	20 038	14 965
Actifs immobilisés, nets	16 943	17 935
Placements	49 817	62 325
<b>Total de l'actif</b>	<b>117 358</b>	<b>123 965</b>
Passif	2022	2021
Fournisseurs et autres comptes créditeurs	12 084	11 78
Effets à payer	10 275	14 196
<b>Total du passif</b>	<b>22 359</b>	<b>25 474</b>
<b>Actifs nets</b>	<b>94 999</b>	<b>98 491</b>
<b>Total passif et actifs nets</b>	<b>117 358</b>	<b>123 965</b>

\* Les comptes de chacune des entités d'IFAW sont présentés conformément aux principes comptables du pays correspondant et sont audités séparément. Les comptes combinés sont présentés sur une base approchant les principes comptables utilisés aux Etats-Unis d'Amérique.

## déclaration des activités

Produits	2022	2021
Contributions des donateurs	70 053	57 466
Legs	19 724	19 573
Dons de biens et services	29 609	25 774
Investissements et autres revenus de fonctionnement	1 070	12 004
<b>Total des recettes, gains et autres aides</b>	<b>120 456</b>	<b>114 817</b>
Charges	2022	2021
Dépenses totales de programmes et de fonctionnement	117 367	102 824
<b>Excédent (déficit) des produits par rapport aux charges</b>	<b>3 089</b>	<b>11 993</b>

# affectation des dépenses de programmes et de fonctionnement

Exercice allant jusqu'au 30 juin 2022. IFAW est un réseau mondial à but non lucratif composé d'entités dans les lieux suivants :

Entité	Lieu	Programme & soutien aux programmes	Collecte de fonds
International Fund for Animal Welfare, Inc.	États-Unis	88,1%	11,9%
International Fund for Animal Welfare (IFAW)	Royaume-Uni	82,0%	18,0%
International Fund for Animal Welfare Inc./ Fonds international pour la Protection des animaux inc.	Canada	79,8%	20,2%
Stichting IFAW (International Fund for Animal Welfare)	Pays-Bas	83,4%	16,6%
IFAW Internationaler Tierschutz-Fonds gGmbH	Allemagne	83,7%	16,3%
Fonds International pour la protection des animaux (IFAW France)	France	79,3%	20,7%
International Fund for Animal Welfare (Australia) Pty Limited	Australie	80,6%	19,4%
International Fund for Animal Welfare NPC	Afrique du Sud	89,8%	10,2%
International Fund for Animal Welfare Limited	Zambie	100%	0%
International Fund for Animal Welfare (IFAW) Limited	Malawi	100%	0%
International Fund for Animal Welfare (Zimbabwe) Trust	Zimbabwe	100%	0%



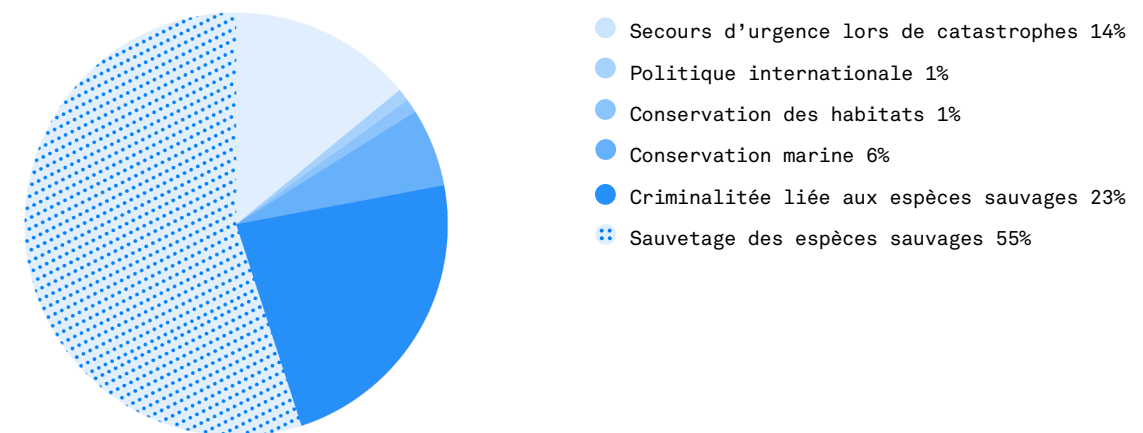
Photo: Donal Boyd / © IFAW

# aperçu financier spécifique à la France

## programmes prioritaires français

IFAW alloue les contributions des donateurs et les autres ressources de manière efficace afin de maximiser son impact en faveur des animaux. 4,1 millions d'euros ont été directement consacrés aux programmes pour venir en aide à un maximum d'animaux.

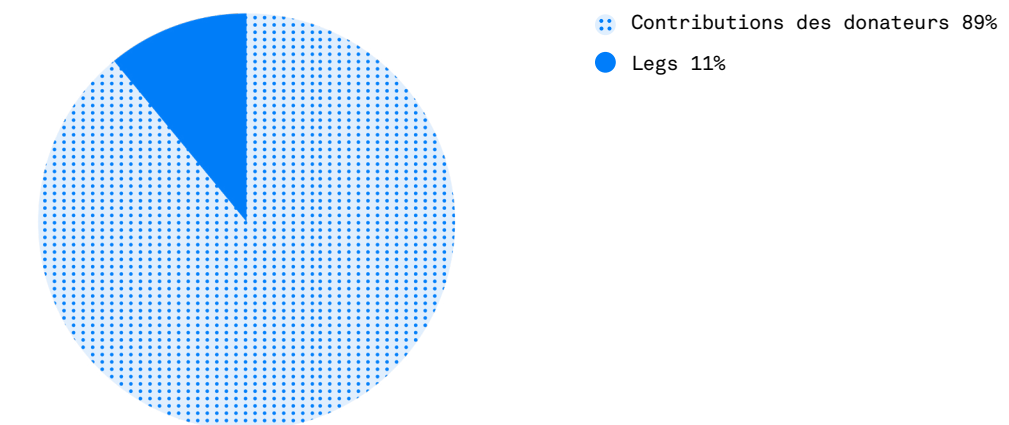
1<sup>er</sup> Juillet 2021 – 30 Juin 2022



## répartition des revenus

Au cours de l'année fiscale 2022, IFAW comptait 93 387 donateurs en France. IFAW accueille des dons et des legs de tout montant.

1<sup>er</sup> Juillet 2021 – 30 Juin 2022



## recettes et dépenses pour la France

Chiffres ci-dessous en milliers d'euros pour les années fiscales se terminant les 30 juin 2022 et 2021.

<b>Produits</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Contributions des donateurs	7 169	6 261
Legs	857	294
Dons de biens et services	-	-
Investissements et autres revenus de fonctionnement	-	-
<b>Total des recettes, gains et autres aides</b>	<b>8 026</b>	<b>6 567</b>

<b>Charges</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Programmes	4 064	3 141
Collecte de fonds	1 280	1 060
Support administratif	826	732
Dépenses totales de programmes et de fonctionnement	6 170	4 933
<b>Excédent (déficit) des produits par rapport aux charges</b>	<b>1 856</b>	<b>1 634</b>

# une cohabitation harmonieuse



# entre les animaux et les hommes



Fonds international pour la  
protection des animaux

Rapport annuel 2022  
France

Siège international  
1400 16th Street NW  
Washington, DC 20036  
États-Unis d'Amérique

+1 (202) 536-1900  
[info@ifaw.org](mailto:info@ifaw.org)

IFAW France  
14 rue Édouard Mignot  
51100 REIMS

03 26 48 05 48  
[info@ifaw.org](mailto:info@ifaw.org)

Australia  
Belgium  
Canada  
China  
France  
Germany  
Kenya  
Malawi  
Netherlands  
South Africa  
United Arab Emirates  
United Kingdom  
United States  
Zambia  
Zimbabwe

